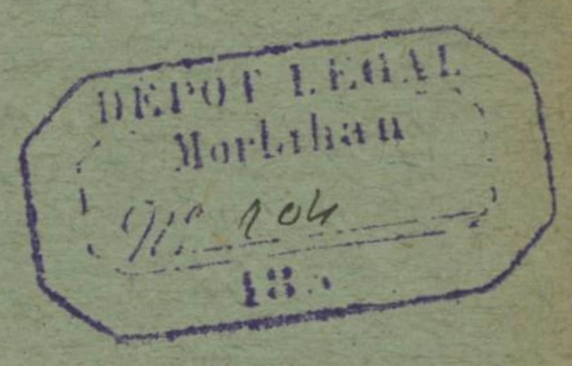

Sigoupés


DEPOT LEGAL
Morbihan
No 104
18


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE
SG

MONOGRAPHIE

DU

CANTON DE SIGOULÈS

Extraite de l'*Histoire de l'arrondissement de Bergerac*

PAR

BOISSERIE DE MASMONTET

CANTON DE SIGOULÈS

(18.801 hectares, 8.253 habitants, 3,290 électeurs.)

Ce canton (1) est un des plus fertiles comme sol, des plus abondants, des plus riches et des plus variés, comme productions naturelles, du département. Si l'on excepte Bergerac, c'est le plus peuplé de l'arrondissement ; il comprend 17 communes formées de 30 anciennes paroisses, dont 16 seulement portent encore ce titre.

Borné au *N.* par la Dordogne, les cantons de la Force et de Bergerac ; à l'*E.* par celui d'Issigeac ; au *S.* par celui d'Eymet et le département du Lot-et-Garonne ; à l'*O.* par le département de la Gironde, il couvre une superficie de 18.801 hectares, compte 8.253 habitants dont 3.290 électeurs.

Arrosé par la Dordogne, par ses affluents, la Gardonnette, la Conne et leurs nombreux petits tributaires, deux voies ferrées le desservent : le chemin de fer de Bordeaux à Bergerac et au Buisson, et celui de Bergerac à Eymet et à Marmande.

L'histoire de cette partie du Périgord est peu connue. Elle est pourtant intéressante à étudier.

(1) Le titre de chef-lieu de canton attribué d'abord à Cunèges est attaché à Sigoulès depuis 1825.

Le canton de Sigoulès garde de nombreux vestiges du passé. De lointains souvenirs se rattachent à ses paroisses, de pieuses légendes à ses églises, de glorieux faits d'armes à ses châteaux.

Jadis, son territoire était en partie compris dans le « pays de Nouvelle conquête » dont Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) s'intitulait capitale. Depuis le XIVe siècle, il appartenait au diocèse de Sarlat que le Concordat réunit à celui de Périgueux.

A l'exception de deux églises, Ribagnac et Monbazillac, qui dépendaient de Bouniagues, toutes ses paroisses relevaient, au spirituel, d'un archiprêtré fort ancien qui eut d'abord pour siège *Gageac*, fut transporté plus tard à Flaugeac, et dont le titre, joint à ceux de Villamblard et de Bouniagues, est aujourd'hui attaché à l'église de N.-D. de Bergerac.

Judiciairement, au-dessus des tribunaux locaux ou seigneuriaux dont les attributions à la fin de l'ancien régime n'étaient guère supérieures à celles des justices de paix modernes, l'autorité royale était représentée dans la contrée par les juges royaux ou baillis établis à Bergerac, Eymet, Puyguilhem et Gardonne. Leurs sentences, toujours susceptibles d'appel au présidial de Bergerac (remplacé de nos jours par un tribunal de 1re instance), pouvaient finalement être portées devant le parlement de Bordeaux, siège souverain dont ressortissait toute la Guyenne.

Au point du vue féodal, le pays entier était, dans le principe, soumis à deux puissantes châtellenies : Puyguilhem qui au XVIIe siècle comptait encore quatorze clochers dans sa juridiction, et Bergerac dont la principale forteresse couronnait le tertre de Montcuq aujourd'hui dénudé.

Ces deux vastes seigneuries comprenaient, à l'origine, plus de soixante paroisses. Leurs démembrements successifs créèrent de nouvelles divisions territoriales incessamment modifiées au cours des siècles.

Gardonne, Bridoire, Gageac, Lenvège, Saussignac, Monbazillac, La Monzie devinrent à leur tour des juridictions considérables dont toutes les paroisses du canton actuel relevaient à la fin de l'ancien regime.

Tels étaient la situation, l'ordre et les divisions religieuses ou civiles du canton de Sigoulès au moment de sa formation.

Nous avons cru qu'il était utile de les faire connaître avant d'aborder l'histoire particulière de ses paroisses et de ses châteaux.





COMMUNE DE SIGOULÈS

(1086 hectares, 668 habitants, 247 électeurs.)

Bornée au *N.* par Pomport ; à l'*E.* par Flaugeac ; au *S.* par Monbos, Sainte-Innocence et Mescoules ; à l'*O.* par Thénac ; au *N.-O.* par Cunèges. — Le chef-lieu est à 14 k. de Bergerac, 12 d'Eymet et 12 de Gardonne. — Poste et télégraphe : Sigoulès. — Gare : Gardonne. — Deux courriers : 1° d'Eymet à Bergerac passant par Sigoulès ; 2° de Gardonne à Sigoulès.

La paroisse de Sigoulès comprend l'ancienne paroisse de Lestignac. — Patron de Sigoulès : Saint-Jacques. — Fête votive : le 25 juillet. — Adoration : le 4 mai. — Patron de Lestignac : Saint-Michel, 29 septembre.

Sigoulès ou Le Sigoulès (les deux formes s'emploient) comprend les trois anciennes paroisses : Sigoulès, Lestignac et Pertus. Six gorges ou goulets rayonnent autour de cette localité, leur jolie clef de voûte, de là son nom, *six goulets* (sex gulæ).

Durant toute l'époque féodale, le territoire de Sigoulès fut soumis à la juridiction puissante des seigneurs du Puyguilhem. Lors de la division de la France en départements, la commune dépendit du canton de Cunèges ; mais, en 1825, une ordonnance royale l'érigea en chef-lieu de canton, titre que perdit Cunèges. L'église, souvent remaniée, sans style et sans élan, date en grande partie du XVIe siècle. Au nombre de ses curés-doyens, Sigoulès compte M. Coldefy (1866-1874), sacré évêque de la Réunion en 1881, décédé à Marseille à sa descente du bateau qui le ramenait en France.

Accroché aux flancs d'un plateau, blanc, crayeux, zébré de vignes, au bas duquel la sinueuse *Gardonnette*, petite reine d'une fraîche vallée, promène son mince ruban d'eaux claires, peu pressée d'aller se perdre non loin de là dans la superbe Dordogne, le bourg de Sigoulès, dès qu'on le découvre des hauteurs voisines, charme par le pittoresque et l'imprévu de son rustique décor ; mais le grand embarras du touriste est de dénicher

ce bourg coquet, ville minuscule et toute neuve, que l'éloignement et le difficile abord semblent priver de tout espoir d'accroissement.

Paroisse de LESTIGNAC. — Un titre la mentionne en 1265. Réuni administrativement et religieusement à partir de 1789 à Sigoulès, Lestignac conserve, au milieu d'un village assez important, son église où l'on remarque de gracieux motifs du XVI[e] siècle.

Pertus. — Le manuscrit de Wolfenbutel cite la paroisse de Pertus, en 1252 : *parochia de Pertusio prope podio Wilhelmi,* paroisse de Pertus près Puyguilhem). L'époque de sa disparition est incertaine ; de rares maisons et quelques terres, qui portent encore ce nom, marquent seules son emplacement.

Le Cluzeau. — Ancienne propriété qui resta longtemps dans la famille de Sénigon. Ce nom de Cluzeau indique des grottes creusées dans le rocher, de 1213 à 1240. Très nombreux dans notre région, ces souterrains, dûs à la main des hommes et connus sous les noms de caches ou cluzeaux (clusus, fermé), doivent être attribués aux Albigeois ou Cathares, hérétiques teintés de manichéisme.

Venus des pays slaves, puis répandus dans tout l'occident dès avant les croisades, les Cathares s'établirent d'abord à Toulouse et à Albi, d'où leur nom d'Albigeois.

Protégés par les comtes de Toulouse, de Foix, de Béarn et de Béziers, les Cathares comptaient dans le pays d'Agenais et de Sainte-Foy de nombreux adhérents au XII[e] siècle. Ils commirent d'affreux excès, brûlèrent les églises, pillèrent les monastères et répandirent la terreur dans toute la contrée. Une croisade fut enfin dirigée contre eux. Battus à Muret en 1213 réfugiés en Agenais où Simon de Montfort les poursuivit, ils y furent défaits à Casseneuil.

Le roi d'Aragon, Pierre II, pour achever d'extirper cette hérésie qui attaquait non seulement les dogmes, mais l'existence même du Saint-Siège s'adressa au *Saint Office de l'Inquisition* nouvellement créé et confié à l'ordre des *Frères Prêcheurs* ou Dominicains. Dans l'intervalle, le comte de Toulouse s'étant reconcilié avec l'Eglise, les Albigeois, privés de ce puissant protecteur, et n'ayant plus de refuge assuré dans le Languedoc, se réfugièrent pour la plupart en Allemagne, d'autres émigrèrent en Espagne où les implacables arrêts de l'inquisition vengèrent sur eux les crimes de leurs devanciers.

Des familles plus attachées à leur pays se cachèrent dans les vastes forêts du Périgord et de l'Agenais, et, pour se soustraire aux recherches des inquisiteurs, creusèrent aux flancs des rochers ces souterrains, ces

cluseaux, ces caches, qui piquent si vivement aujourd'hui notre curiosité.

L'instinct de la conservation et la crainte des supplices, joints au fanatisme religieux, peuvent seuls avoir donné à des hommes la patience de creuser ces sombres repaires, le courage de les habiter.

COMMUNE DE CUNÈGES

(Ancien chef-lieu de canton)

(598 hectares, 332 habitants, 116 électeurs).

Bornée au *N.* par Gageac ; à l'*E.* par Pomport et Sigoulès ; au *S.* par Sigoulès et Thénac ; à l'*O.* par Monestier.

Patron : Saint Barthélémy.— Fête votive : le 24 août. — Adoration : le 10 juin. — Poste et télégraphe : Sigoulès. — Chemin de fer : Gardonne à 8 kil.

Cunèges, paroisse importante sous l'ancien régime, fut d'abord choisie comme chef-lieu de canton, lors de la division de la France en départements, sous la Constituante. Cette localité conserva ce titre jusqu'en 1825, époque où il fut attribué à Sigoulès. C'est ce qui explique que dans l'*Ordo* (calendrier ecclésiastique) le canton de Sigoulès vient immédiatement après Cadouin. Il occupe la place que l'ordre alphabétique donnait à Cunèges.

Le nom de cette localité a beaucoup varié. On trouve Cunea au XIIIe siècle ; Quinogium en 1365 ; Cuneria en 1554 ; Cuneia, un peu plus tard ; enfin Cuneja, dont on a fait Cunèges. Peut-être ces différentes formes dérivent-elles du mot latin *cuneus* qui signifie coin.

La situation du bourg de Cunèges au sommet d'un mamelon semble justifier cette pittoresque étymologie.

Son église, avec ses larges voûtes à nervures et son portail massif, accuse le style de transition. Cunèges relevait de Puyguilhem, et son passé se confond avec l'histoire de cette châtellenie.

Pourtant un souvenir historique, d'une fraîcheur d'idylle, se rattache à une fontaine qui avoisine le bourg ; il mérite d'être conté.

C'était au temps où Henry IV n'était que roi de Navarre ; un jour qu'il

allait à cheval et sans escorte à Lauzun, il s'arrêta à cette source pour se désaltérer ; une jeune fille y puisait de l'eau ; dans le beau cavalier peut-être reconnut-elle le futur Roi, elle lui tendit sa cruchette et en même temps le prévint qu'une troupe de ligueurs l'attendait, embusquée dans le village, pour lui faire un mauvais parti ; le prince reconnaissant donna « *un bel anel d'or* » à l'obligeante pastoure, d'autres disent un chaste baiser et, tournant bride aussitôt, il put par un galop rapide échapper à ses ennemis.

C'est depuis cette légendaire aventure que la source s'appelle *Fontaine du Béarnais*.

En souvenir de ce galant geste de roi, les jeunes filles avaient coutume, anciennement, à la Saint-Henri, de se rendre à la célèbre fontaine pour chercher, dans le cristal de ses eaux, quelque image de prince ; et, penchées sur le petit gouffre, elles y trempaient joyeusement leurs bagues ; puis le groupe des jouvencelles s'en revenait pensif, rêvant de la silhouette d'un prince charmant.

Pouzy. — Ancien domaine et fief. La famille Eymeric de Pouzy le possédait au XVIIe siècle. Elle l'apporta par mariage dans la maison de Ségur. Cette propriété est aujourd'hui morcelée, l'habitation appartient à M. Guéry.

Le Maine. — Propriété possédée durant plusieurs siècles par les Raymond du Maine et des Counords, famille ancienne qui s'est éteinte il y a peu d'années en la personne de Mme E. Masmontet de Fonpeyrine.

Le Maine appartient aujourd'hui en partie à M. de Saint-Aulaire.

Counord ou Les Counords. — Ancien domaine qui fut en 1815 le théâtre d'un drame sanglant : M. Raymond des Counords y fut assassiné, après une héroïque défense, par une bande de soldats pillards auxquels il refusait l'accès de sa maison ; il en abattit quinze avant de succomber.

Maine de Nouaille. — Caches curieuses à visiter.

Manevieille (autrefois Mainevieille). — On y découvrit, en 1895, des grottes remarquables par la brillante floraison de leur stalactites et stalagmites. L'une d'elles était pavée de briques, de silex taillés et d'ossements.



COMMUNE DE FLAUGEAC

(735 hectares, 237 habitants, 106 électeurs)

Bornée au *N.* par Gageac ; à l'*E.* par Pomport et Sigoulès ; au *S.* par Sigoulès et Thénac ; à l'*O.* par Monestier. — Poste et télégraphe à Sigoulès 5 kil. — Gare, Gardonne à 8 kil.

Patron saint Remy, fête votive le 1er octobre.

Descendu de nos jours au rang le plus modeste, Flaugeac, il n'y a guère plus de cent ans, était au point de vue religieux la localité la plus importante de la région.

Au XVIe siècle, l'antique archiprêtré de Gageac (archipresbiteratus Gayacensis seu de Flaviaco) y fut transféré et, jusqu'à la fin de l'ancien régime, Flaugeac eut la prééminence sur 59 paroisses parmi lesquelles, outre les églises actuelles du canton, les paroisses oubliées de Sainte-Croix, de Saint-Germain le Lepdroux, de Saint-Jean de Gardonne, les chapelles de Montcuq, de Sanxet, de Fayolles, de Bridoire et de Saint-André.

Malgré son titre de commune, Flaugeac au point de vue religieux n'est plus qu'une section de Mescoules. Après le Concordat (1801) le titre paroissial appartint d'abord à Flaugeac ; il fut peu après attribué à Mescoules qui l'a conservé.

L'église, de style ogival, est du XVe siècle. On y remarque des piliers aux fûts élégants, élancés en colonnes torses ; la voûte, démolie au XVIe siècle pendant les guerres de religion, a été remplacée par un vulgaire lambris.

Maurillac. — Château moderne qui a pris la place d'un repaire noble très ancien et dont le nom évoque le souvenir des premiers seigneurs de Bridoire, de Lenvège et de Fayolles. Peut-être ce manoir fut-il leur berceau ? Un seigneur de Maurillac rendit hommage pour ce fief au prince de Galles en 1363.

Maurillac appartient aujourd'hui à M. Soubzmaigne.

Le Cluzeau. — Ancien fief et maison noble possédé par une branche de la famille de Vaucocour qui l'habitait au XVIIIe siècle.

Archiprêtres de Flaugeac.

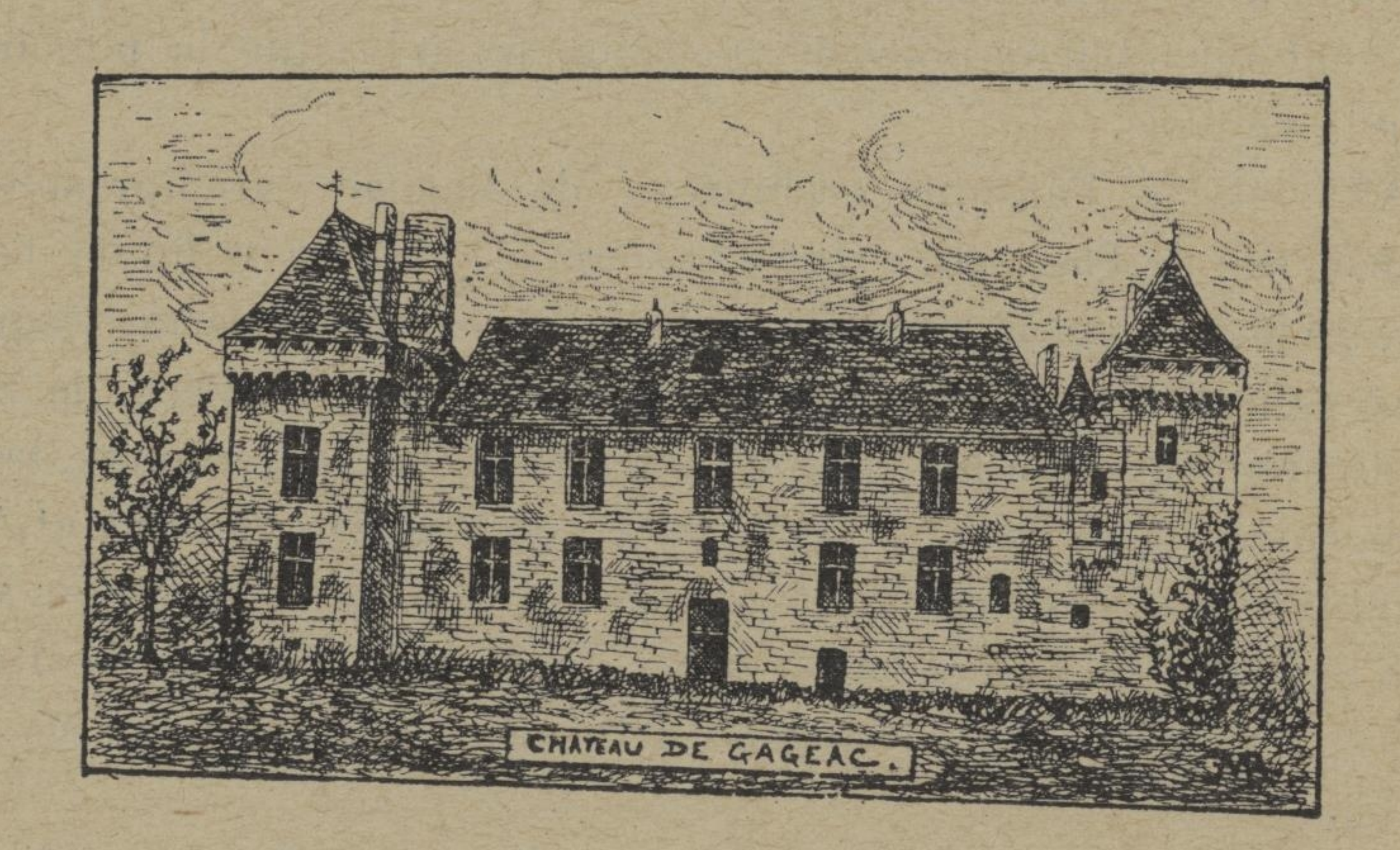
1668... J. Grenier. — 1712... J. Grenier de Malardeau. — 1749... Desmoulins (son nom est gravé sur la petite cloche). — 1769... Lavour. — 1783... Lacombe.

COMMUNE DE GAGEAC-ROUILLAC

(1399 hectares, 530 habitants, 208 électeurs)

Bornée au *N.* par Gardonne ; à l'*E.* par Pomport ; au *S.* par Cunèges et Monestier ; à l'*O.* par Saussignac. — Poste, télégraphe et gare à Gardonne (6. kil.)

Patronne : Notre-Dame, le 8 septembre (Nativité de la Sainte Vierge). — Adoration, le 19 mars.



Deux paroisses, Gageac et Rouillac, forment cette commune.

La première remonte à une haute antiquité. Son nom est dérivé du radical Gau qui, en sanscrit, implique l'idée d'un terrain boisé, d'une forêt.

Dès les temps de la primitive Eglise, Gageac était le siège d'un archiprêtré, (*Archipresbiteratus gaiacensis*, 1109), qui comprenait au siècle de saint Louis (1220) cinquante-trois paroisses. Sous le pontificat de Jean XXII, de grandes réformes furent faites en Périgord : l'évêché primitif fut divisé en deux diocèses, Périgueux et Sarlat, et l'archiprêtré de Gageac transporté à Flaugeac.

Gageac avait été le centre d'une sirerie importante, mais son château venait d'être pris et détruit ; ce fut sans doute une des causes qui provoquèrent ce transfert. Aujourd'hui, Gageac, bien déchu de son ancienne gloire, n'est plus qu'une simple paroisse.

Son église a pour vocable Notre-Dame. Elle célèbre sa fête le 8 septembre (Nativité de la Sainte Vierge). Reconstruite au XVIIe siècle, elle offre extérieurement peu d'intérêt. A l'intérieur, on remarque un maître-

autel en bois sculpté et un tableau de grande allure (saint Jean à l'île de Pathmos écrivant l'Apocalypse); le cadre en bois sculpté est un objet d'art précieux.

La paroisse de Gageac, privée de ses anciens titres, reporte aujourd'hui tout son orgueil sur son château.

Château de Gageac. — Cette belle habitation, agréablement située près du bourg, commande une vallée qui s'ouvre en pente douce sur la fertile plaine Gardonnaise.

C'était, au XIV[e] siècle, une forteresse redoutable. Sous Charles V, elle appartenait à Gaillard de Durfort, sire de Duras, puissant et fougueux champion de la cause anglaise en Guyenne. Duguesclin et le maréchal de Sancerre vinrent l'assiéger ; et la place eut l'honneur de résister, quelques jours, aux efforts combinés de ces deux illustres capitaines.

Elle se rendit enfin, au mois d'octobre 1377, et le duc d'Anjou en gratifia un serviteur dévoué de la France, le comte Archambaud V de Périgord.

La terre de Gageac avait titre de baronnie. Elle entra, au XVI[e] siècle, dans la famille parlementaire d'Essenault de Castelnau qui la vendit, en 1764, à messire Hélie du Reclus. Le petit-fils de ce dernier possédait encore le château de Gageac, après la Révolution ; il le céda au baron de la Primaudière, grand-père de ses propriétaires actuels MM. de la Verrie de Vivans.

PAROISSE DE ROUILLAC. — Cette paroisse, dont le nom ancien *Rouillas*, rappelle d'antiques forges ou moulins à fer qui donnèrent naissance aux villages de la Ferrière et des Marteaux (même commune) et les baptisèrent, est connue par titres, depuis 1110. Elle a pour vocable Notre-Dame, pour patronne sainte Marie, et célèbre sa fête le 25 mars, jour de l'Annonciation.

Le bourg de Rouillac, florissant au Moyen-Age, a disparu. Son Église, pittoresquement assise sur le flanc du coteau que domine le château de PÉROU, reste seule debout. Elle émerge d'un bosquet et regarde un vaste paysage de plaine et un horizon de collines qui ondulent à perte de vue.

Restaurée en 1902 et depuis le Concordat annexée à Gageac, elle a titre aujourd'hui de chapelle vicariale ; on y remarque un bel autel en bois sculpté, un peu rongé par le *tempus edax rerum*.

Château ou tour de Rouillac. — La paroisse de Rouillac, désunie au XIV[e] siècle de la sirerie de Bergerac et châtellenie de Montcuq, porta jusqu'en 1789 le titre de juridiction. Le château ou tour de Rouillac, chef-lieu de cette haute seigneurie, existe encore en partie. Il est situé dans la plaine, au bas de Rouillac. Construit au XIV[e] siècle, il rappelle, par bien des détails, le château des Tours de Lenvège, son voisin, mais son aîné de plus d'un siècle. De larges et profondes douves le protégeaient;

elles ont disparu comme a disparu son enceinte. Ses tours ont été abattues ; ses créneaux démantelés ; et son donjon carré, rasé au niveau du corps de logis.

Aujourd'hui, une haute toiture du temps de Charles VIII ou de Louis XII, de larges fenêtres remaniées à la même époque, et qui, dans le principe devaient être ogivales, attirent seules, sur ce logis baronnial, l'attention de l'archéologue et des rares touristes admirateurs du passé.

L'intérieur est digne d'une visite. Il a, bien plus que l'extérieur, conservé sa primitive physionomie. On y retrouve les larges embrasures avec des bancs de pierre pour le guet. La cheminée principale étonne par son originalité. Jadis elle était armoriée, mais son blason, qui seul ferait connaître le constructeur du château, a été soigneusement gratté, sans doute pendant la Révolution.

La Tour de Rouillac n'est aujourd'hui qu'une vulgaire métairie. Mais ce manoir déchu, transformé en ferme, porte avec fierté sa nouvelle livrée. Il y a comme un parfum de chevalerie sous la blouse de paysan qui le recouvre.

Possédé et habité en 1483 par Hélie de Roffignac, seigneur de Gardonne, le château de Rouillac passa plus tard aux familles de Bruzac (1500), de Saintours (1572), et de Vernejoul (1700).

En 1722, messire Joseph de Tascher, seigneur de Mensignac, acquit cette seigneurie. Il descendait de cette noble famille Tascher de la Pagerie, dont un rameau a habité le Périgord, et dont la branche aînée a donné à la France une de ses souveraines, l'impératrice Joséphine, femme de Napoléon Ier.

Dans la suite, la Tour de Rouillac a été possédée par les familles de Fonvieille, de Galibert et Saint-Exupéry. Elle appartient aujourd'hui à leurs héritiers.

Outre les châteaux de Gageac et de Rouillac, cette commune comprend plusieurs habitations anciennes et propriétés importantes.

Château de Pérou. — Bâti sous le règne de Louis XIII dans le goût sévère de cette époque, ce vieux logis occupe une très belle position au flanc d'un coteau verdoyant et fertile qui commande la plaine sur une vaste étendue. C'est une construction très simple ; elle a perdu son principal ornement le jour où ses hautes toitures ont été remplacées par une couverture mansardée.

De massifs pavillons flanquent ses extrémités et des lucarnes à boules de pierre caractéristiques l'éclairent dans ses parties hautes.

La façade Nord qui regarde la plaine s'appuie sur de larges terrasses d'où l'on jouit d'un magique point de vue.

Dès le XVe siècle, les titres font mention du fief de Pérou qui mouvait à foi et hommage des seigneurs de Rouillac et de Gardonne.

Plus tard, cette terre releva directement du Roi ; et lorsque ses maîtres eurent acquis quelques parties de la châtellenie de Montcuq, ils prirent le titre de barons. En 1558, Jeanne de Fayolles apporta par mariage Pérou dans la famille de Briançon qui fit construire le château qu'elle a habité sans interruption jusqu'au XIXe siècle.

Vendu en 1829 par le chevalier de Briançon à son cousin François-Éleonor de Madaillan, le château de Pérou appartient à présent au petit-fils de ce dernier.

La Ferrière. — Maison noble anciennement possédée par les familles de Lespinasse et Gaussen, près d'un village du même nom qu'un moulin à fer baptisa à une époque très reculée (Las Ferreras, 1079). On remarque dans ce village quelques vieilles habitations.

Les Marteaux. — Village et fief dont le nom a sans doute la même origine que ceux de Rouillac et La Ferrière. La famille Planteau y habitait au XVIIe siècle.

Salevert. — Ancien fief. En 1766, Louis de Bideran reconnaît tenir ce ténement de la fondalité d'Hélie du Reclus, seigneur et baron de Gageac.

La Moulhière. — Une branche de la famille de Cézac possédait ce repaire noble, l'habitait et en portait le nom aux siècles derniers. André de Cézac, écuyer, seigneur de La Moulhière, obtint en 1651 du roi Louis XIV des lettres confirmatives de noblesse relatant, avec ses propres services militaires, ceux d'Antoine de Cézac de la Moulhière son père, gentilhomme de la vénerie, et ceux de Zacharie de Cézac, son grand-père, gentilhomme servant du Roi Henri IV.

Thénac. — Repaire noble et fief longuement possédé par la famille Fumouze de Thénac qui a fourni plusieurs officiers, un employé supérieur de la Monnaie sous Louis XV et un rapporteur du point d'honneur. Le domaine de Thénac appartient aujourd'hui à M. Garrigat dont le père fut longtemps sénateur de la Dordogne.

Monplaisir. — Divers membres de la famille Gaussen se qualifiaient sieurs de Monplaisir, au XVIIIe siècle. L'ancien logis a fait place à une habitation moderne bâtie près du bourg de Gageac, sur le flanc Est du coteau qui regarde La Ferrière. Elle appartient à Mme Dufal.

Lauriaque. — Manoir et fief de la paroisse de Rouillac. François de Comarque, écuyer, ancien capitaine, pensionné du Roi, y habitait en 1732.

Beauséjour. — Dont on a fait *Monséjour*, aujourd'hui à M. Lacosse, jadis à la famille de Bonmartin. En 1696, Jeanne de Correch, veuve d'Abraham de Bonmartin, sieur de Beauséjour, fit enregistrer ses armes par d'Hozier (*d'argent à 4 jumelles de sable*) dans le Grand Armorial de France.

La famille de Bonmartin, qualifiée noble, a donné des lieutenants et capitaines aux régiments d'Anjou et de Larrard et un garde du corps du Roi, sous Louis XV. Elle s'est alliée aux Gorin de Jolibois, à la maison comtale de Souillac, aux de Correch, du Foussat, du Cheyron du Pavillon, de Brugière, etc. et s'est fondu, au XVIIIe siècle, dans la famille Pauvert de La Chapelle.

Vernajou ou **Vernejou.** — Rappelle la famille de Vernejoul qui possédait le château de Rouillac, au XVIIIe siècle. Cette propriété, vendue depuis aux Madaillan de Pérou, était habitée en 1850 par Pierre Valleton de Boissière et Marthe Galina, de Russel, son épouse.

Lestévenie. — Evoque le souvenir d'une famille déchue, mais qui eut pourtant ses gloires. La famille Guerrier, noble d'origine, était venue du Quercy. Elle s'établit, au XVIe siècle, au petit manoir de Lestévenie.

Le dernier de son nom était, il y a peu d'années encore, menuisier à Saussignac. Voici son ascendance :

François de Guerrier, lieutenant de la mestre de camp au régiment de Champagne, tué d'un coup de mousquet au siège de La Rochelle, en 1573.

Pierre Guerrier, capitaine au régiment de Condé, l'un des plus habiles officiers du parti de la Fronde, tué au combat de Léguilhac de Loche, près Périgueux, en 1652.

Jacques Guerrier de Lestévenie, sieur de La Grange, né à Gageac, en 1700, lieutenant au régiment de la vieille marine, tué à la bataille de Raucoux, en 1746 ; son père, aide-major du régiment de Normandie, avait quitté le service à cause de ses blessures. Il était chevalier de Saint-Louis et pensionné du Roi.

Enfin, Adolple Guerrier, né à Lestévenie en 1830, simple voltigeur au 45e de ligne, tué d'un coup de feu à la tête, le 24 juin 1859, à la bataille de Solférino.

N'est-il pas intéressant de constater avec quelle force les vertus héroïques se transmettent parfois dans les races.

Le manque de fortune avait depuis longtemps changé la condition sociale de la famille Guerrier, quand mourut, à la guerre d'Italie, un des derniers de cette lignée si vaillante et si justement nommée, qui commence et finit sur les champs de bataille.

Mais, chez elle, comme chez tant d'autres races déchues, le changement de situation n'avait fait oublier ni les gloires ancestrales, ni les lourds de-

voirs qu'elles imposent, et le cœur, inconsciemment peut-être, restait grand malgré la pauvreté.

A Saussignac, où cette famille était naguère représentée par un humble ouvrier, on a conservé longtemps le souvenir d'un ancien officier, aïeul du glorieux soldat de Solférino.

La misère l'obligeait à travailler lui-même ses terres. Il labourait son champ, la croix de Saint-Louis hardiment épinglée sur la poitrine, et, pour affirmer son double droit au port de l'épée comme gentilhomme et comme officier, ne s'en séparait jamais. Il la portait aux champs, s'en servait en labourant, et, à chaque sillon achevé, la plantait fièrement devant ses bœufs pour les arrêter, comme fait le paysan de son vulgaire aiguillon.

COMMUNE DE GARDONNE

(826 hectares, 730 habitants, 288 électeurs.)

Bornée au *N.* par la Dordogne ; à l'*E.* par Lamonie Saint-Martin ; à l'*O.* par le département de la Gironde. — Poste, télégraphe et gare au chef-lieu.

Patron : saint Jean Baptiste. — Fête votive, le 24 juin.— Adoration, le 4 octobre. — A 12 kil. de Bergerac, à 10 kil. au *N.-O.* de Sigoulès.

Un ruisseau *La Gardonnette,* qui prend sa source sur les hauteurs de Bouniagues et se jette dans la Dordogne un peu au-dessus de Gardonne, a transmis à cette paroisse son nom, nom générique dans certaines contrées du midi de la France où tous les cours d'eaux, grands et petits, s'appellent Gards ou Gardons, comme ailleurs Dranses, Nants, Nestes ou Gaves.

Gardonne dut jouir, dès le haut moyen-âge, d'une certaine importance. Ce fut le siège d'une baillivie ou justice Royale qui, en dehors des paroisses voisines, s'étendait encore, en 1385, jusqu'à la Conne, Piles, Saint-Aigne et Saint-Nexant.

Trois églises portaient son nom : Sainte-Foy, connue depuis 1104, détruite par les Protestants au XVIe siècle et dont une section de la commune actuelle indique l'emplacement ; Saint-Martin, à présent réuni à La Monzie ; enfin Saint-Jean de Gardonne, aujourd'hui église paroissiale, mais qui n'était à l'origine que la chapelle du château.

Le château de Gardonne, dont la maison presbytérale et ses jardins occupent la place, construit au XIe siècle, relevait, cent ans plus tard, de la châtellenie de Bergerac. Il en fut distrait, en 1340, et forma une juridiction d'abord considérable, mais qui ne tarda pas à décroître. Elle ne comprenait même plus toute l'étendue de la paroisse en 1789.

Auger de la Mothe est le plus ancien seigneur de Gardonne dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. Par son testament de l'an 1381, ce seigneur légua Gardonne et toutes ses autres terres à Rica Rudel, sa femme, fille du sire de Bergerac.

En 1381, les Anglais s'emparèrent de Gardonne. Ils fortifièrent le château qui devint une des places les plus redoutables de la contrée.

Quatre ans plus tard, Pierre de Mornay, sénéchal du Périgord, aidé de la milice de Bergerac, reprit à l'ennemi cette forteresse.

Elle fut rasée bientôt après (1386) par les habitants de Bergerac « sur la prière du gouverneur et des consuls » ; et défense fut faite de la reconstruire à l'avenir.

Une branche de la chevaleresque famille de Roffignac possédait Gardonne au XVe siècle, mais le fort ne s'y dressait plus. Elle habitait, dans une paroisse voisine, le château ou Tour de Rouillac dont nous avons parlé à l'article de Gageac.

Au siècle suivant, Gardonne passa par alliance dans la maison de Larmandie ; une autre alliance l'apporta en 1718 au marquis de Lostanges Saint-Alvère. Les descendants de ce dernier possédaient encore Gardonne, au moment de la Révolution.

Arrosé par de nombreux et sinueux ruisseaux, baigné par la plus belle rivière de France, traversé par la route départementale, doté d'un bureau de poste et d'une gare desservant de nombreuses localités, Gardonne est de nos jours une des plus florissantes communes de l'arrondissement. Sa position est unique ; elle occupe le centre de cette fertile plaine que bordent des coteaux dont les célèbres vignobles ont fait la richesse du Bergeracois.

Le bourg très animé est un centre important. Il relie le canton de Sigoulès à celui de Laforce par un beau pont métallique jeté sur la Dordogne.

Ses foires très fréquentées et très anciennes (elles existaient sous Henri II) se signalent de plus en plus par leur mouvement d'affaires.

Mais il faut bien l'avouer, Gardonne, au point de vue rétrospectif, n'offre qu'un très médiocre intérêt ; nul ne se douterait, en voyant ses maisons, blanches, proprettes, correctement alignées, que Gardonne a une histoire. Ses vieux pignons ont disparu ; aucune trace apparente de son château ne subsiste. Son église, où l'on remarque un riche sanctuaire, est romane d'origine. Elle a subi tant de transformations qu'elle ne saurait émouvoir

La Sauvagie. — Ce nom, dérivé de *Salvitas* guérison, rappelle l'existence, constatée par titres, d'un refuge ouvert aux malades. Cette maison des pauvres et des malheureux devait sa fondation lointaine à la générosité d'un seigneur de Gardonne. Elle fut détruite par les Protestants, pendant les premières guerres religieuses (1567).

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler dans la contrée plusieurs établissements de ce genre. Bien d'autres ont disparu sans laisser de trace, sans perpétuer un souvenir.

Dans ce Moyen-Age si décrié, si peu connu et, par suite, si détesté, chaque seigneurie avait son hospice, chaque hameau son asile. Le XIIIe siècle, imprégné du plus pur Christianisme, multiplia ces maisons de charité où tous les malades, tous les pauvres, tous ceux qui souffraient, étaient accueillis, soignés, consolés.

On avait alors autant de compassion pour le pauvre qu'on a aujourd'hui de mépris pour lui. — Il suffit de lire les coutumes ou lois féodales pour s'en convaincre. — Le seigneur croyait ne tenir son autorité que de Dieu, et cette prétention même lui créait des obligations chrétiennes, des devoirs que le riche moderne ne reconnaît pas, bien convaincu qu'il ne doit qu'à lui-même sa fortune et sa puissance. — Voilà l'abîme qui sépare le siècle de Saint-Louis, qui fut celui du véritable socialisme, du nôtre qui a la prétention de le devenir.

COMMUNE DE LA MONZIE SAINT-MARTIN

(2.064 hectares, 1.141 habitants, 432 électeurs).

Bornée au *N.* par la Dordogne ; à l'*E.* par Saint-Laurent des Vignes ; au *S.* par Pomport et Gageac ; à l'*O.* par Gardonne.

Patron : saint Martin. — Fête votive, le 12 novembre. — Adoration, le 3 février. — Poste, télégraphe et gare dans la paroisse.

Cette commune est formée de trois anciennes paroisses : La Monzie, Saint-Martin et Le Monteil.

C'est à la fois la plus riche, la plus vaste et la plus peuplée du canton. Elle succède à Gardonne sur la ligne de Bordeaux au Buisson et, toujours baignée par la Dordogne, constamment suivie par la voie ferrée et par la route départementale, rejoint Bergerac, à travers une plaine qui compte

peu de rivales dans « le plus beau Royaume sous le ciel ». La population n'est pas agglomérée ; elle se répartit entre plusieurs bourgs, villages ou hameaux dont nous allons successivement nous occuper.

La Monzie. — Avant son annexion à la cure de Saint-Martin, la paroisse de La Monzie avait pour vocable l'Assomption et célébrait sa fête, le 15 août. C'est une des plus anciennes paroisses du canton.

Elle doit sa fondation à un couvent de religieuses ; d'où son nom dérivé du patois *mounge* demoiselle.

Ce monastère, dont la maison mère était en Saintonge, avait pour patron saint Sylvain ; il fut donné en 1074 par le comte Bozon de Périgord à l'abbaye Sainte-Marie de Saintes.

Saccagé par les Sarrazins, par les Normands et plus tard par les Anglais, le couvent de La Monzie fut entièrement détruit par les protestants au XVIe siècle ; il n'en reste aucune trace.

L'église primitive de l'époque romane du Xe siècle, restaurée aux XVe et XVIIe siècles, a fait place à un harmonieux édifice de construction récente ; vraie fleur de pierre, toute imprégnée de gothique, elle s'érige sur une falaise ombreuse, et semble émerger à pic des eaux puissantes de la Dordogne.

On a découvert à La Monzie, au siècle dernier, de précieux vestiges Gallo-Romains, notamment des cercueils de pierre ornés du monograme du Christ. Là, furent retrouvées des graines de bleuet, de trifolium et d'héliotrope. Ces graines, emblèmes de l'immortalité de l'âme dormaient depuis plus de mille ans dans ces noirs tombeaux. On eut la curieuse idée de les semer ; et voici qu'elles levèrent et s'épanouirent, prouvant que les siècles sont impuissants à détruire le germe qui perpétue l'œuvre du créateur (1).

Saint-Martin. — Cette paroisse a pour patron le saint dont elle porte le nom. Appelée Saint-Martin-de-Gardonne dans les anciens titres, elle fut démembrée au commencement du XVIe siècle de la châtellenie de Bergerac et de Montcuq ; son château, bâti par un membre de la célèbre famille de Gontaud-Biron, devint le siège d'une juridiction portant le titre de baronnie qui embrassait, en 1760, les paroisses de La Monzie, Saint-Martin, Saint-Laurent, Le Monteil et Saint-Sernin de Gabanelle.

(1) L'abbé Audierne et Jouanet se sont beaucoup occupés des découvertes antiques faites à la Monzie Saint-Martin. Elles ont été l'objet d'un rapport à l'Académie des Sciences. Une brochure, introuvable aujourd'hui mais qui figure dans les grandes bibliothèques, est consacrée au bourg Gallo-Romain de La Monzie. (Voir Jouanet, et aussi la Guienne historique et monumentale de Ducourneau).

Château de Saint-Martin. — Le château de Saint-Martin, siège de l'ancienne baronnie, évoque le souvenir d'une des plus belles figures militaires de l'épopée impériale. Il fut acquis, dans les premières années du XIXe siècle, par le grand-père du propriétaire actuel, le général de division, comte Jean Boudet, Grand Officier de la Légion d'Honneur et de la Couronne de Fer, dont le nom, associé aux plus glorieuses victoires de Napoléon, est gravé sur l'arc de triomphe de l'Etoile, à Paris.

Ce noble logis, caché derrière les beaux arbres de son avenue qui s'ouvre près du Rieu de Laysse, sur la route départementale de Bordeaux à Bergerac, date du XVIe siècle. Construit par Jean de Gontaud, il appartint ensuite à la famille de Bérail et passa plus tard aux du Vigier. Les barons de Saint-Martin ont donné des magistrats célèbres, conseillers ou présidents au parlement de Bordeaux.

Monteil ou Le Monteil. — Très ancienne paroisse qui fut donnée par le comte Bozon de Périgord à l'abbaye Sainte-Marie de Saintes. Le cartulaire de cette abbaye la nomme Montils (*Monticulus*, monticule), Montelz, Montels, en 1117.

Durant tout le Moyen-Age, cette paroisse releva de la châtellenie de Montcuq ; elle en fut désunie à la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe et dès lors fut comprise dans la juridiction et baronnie de Saint-Martin.

Détruite pendant les guerres religieuses, relevée sous Louis XIV, l'église du Monteil, qui a pour patron saint Roch, fut désaffectée sous la Révolution et ne tarda pas à tomber en ruines.

Le Concordat négligea Le Monteil ; ce n'est qu'en 1853 que cette paroisse reprit son titre et se sentit revivre ; par les soins de M. l'abbé Granier se redressa alors sa gracieuse église, petite, joyau d'architecture moderne, dont le gothique à lancettes rappelle la meilleure époque. Voici les noms des curés depuis 1853 : MM. Granier, Pigeat, Lafont, Lobeau, Loiseau, Jaunay, Bonhomme et Magat.

Rieu de Laysse. — Ce village, qui doit son nom au ruisseau du repos (*rivus latii*) sur lequel il est bâti, existait à peine au XVIIIe siècle. Le tracé de la route départementale qui le traverse en fit un bourg dont l'importance s'accrut lorsque la Compagnie d'Orléans y eut établi une de ses stations.

Aujourd'hui, le Rieu de Laysse est en passe de devenir le chef-lieu de la commune. A l'exception de l'église, ce hameau renferme tous les services publics de la Monzie Saint-Martin : la gare, le bureau de poste, la mairie, l'école et le champ de foire dont les marchés sont toujours suivis.

Château de Monbouché. — Construit par un membre de la famille de Fonvieille au XVIIe siècle, ce château s'intitula baronnie lorsqu'après le démembrement de la châtellenie de Montcuq, une partie de cette terre féodale en releva.

C'est une assez vaste demeure flanquée à ses extrémités de deux lourds pavillons. Une chapelle où se célèbre encore le culte en dépend.

Monbouché appartient aujourd'hui à la famille de Galibert, héritière des Fonvieille.

Castang. — Sur l'emplacement d'un ancien village, au bord de la route départementale, s'élève le temple protestant de Castang, construit dans la première moitié du XIXe siècle dans le style prétentieux qui caractérise le règne de Louis-Philippe, époque classique du mauvais goût. Un fronton, soutenu par des colonnes doriques, le décore extérieurement. Le pasteur de La Monzie dessert ce temple, en même temps que celui de Gardonne dont la construction est moderne.

Il y avait anciennement à Castang une maison noble. Elle s'élevait sur un fief aujourd'hui morcelé. Ses dépendances appartiennent à présent à MM. Doche, de Madaillan, Fourgassié, Tarde, Yot et Imbert. La famille Raymond du Maine, dont nous avons déjà parlé dans cette étude, possédait et habitait le repaire noble de Castang sous Louis XIV. Elle le transmit par alliance vers 1700 aux de Baillet qui jusqu'à la fin de l'ancien régime l'ont conservé.

Originaire de Paris, la maison de Baillet, citée par Nicolas Gilles dans ses annales à la date de 1397, plus tard par du Chesne, Blanchard, d'Hozier, le père Anselme, La Chesnaye-Desbois etc., compte parmi ses ancêtres : Jean Baillet, trésorier de Charles de France, duc de Normandie et régent du Royaume ; Pierre Baillet, seigneur de Sceaux, maître des requêtes de l'hôtel du Roi ; Thibaut Baillet, président à mortier au parlement de Paris qui, par son intégrité et sa sagesse, mérita le titre de « Bon président ».

Les Baillet de la branche de Castang, encore représentés en Guienne, ont surtout brillé dans la carrière des armes ; ils ont contracté des alliances dans notre région avec les Raymond du Maine, de Bacalan, de Saint-Hilaire, de Fonvieille, de Gontaud et de Foucault-Lardimalie.

La Mouthe ou **La Mothe.** — Vestiges d'une forteresse féodale qui prit ou donna son nom aux premiers maîtres de Gardonne.

Ce fief appartenait, en 1737, à la famille Grenier de Sanxet et de Monlong.

La Grande-Pèze. — Fief possédé au XVIIe siècle par les Bonsol de Lantic. Ils le transmirent aux Raymond du Maine et aux Grenier de Sanxet. La partie principale de ce domaine advint par héritage aux Baillet de Castang.

La Croix. — Repaire noble et fief possédé dans le principe par une famille de ce nom. Le domaine échut par héritage au Grenier de Sanxet, dans les premières années du XVIIIe siècle.

La Vaure. — Maison noble longuement possédée et habitée par la famille Grenier dont nous venons de parler.

La Gommerie. — Le fief de la Gommerie s'étendait en grande partie sur l'actuelle commune de La Monzie Saint-Martin, bien que le repaire noble de ce nom fut compris dans la paroisse de Saint-Laurent des Vignes, jadis tributaire de La Monzie aujourd'hui étrangère au canton de Sigoulès.

La famille Papus possédait La Gommerie sous Louis XIV. Son nom s'est attaché à un domaine de la commune de Pineuilh, près de Sainte-Foy (Gironde), domaine qu'une alliance apporta aux Brugière sous Louis XIV et qui de nos jours appartient à la famille Loreilhe.

Peu après la Révocation de l'Edit de Nantes, Izaac Papus, sieur de La Gommerie, fils du procureur d'office de la juridiction, fut arrêté au moment où, pour cause de religion, il se disposait à sortir du royaume. Ramené à Bordeaux, puis emprisonné à Sarlat, il y subit une dure captivité. Six ans après, son abjuration lui fit obtenir grâce. Il recouvra sa liberté, mais ne put rentrer sur le domaine de La Gommerie qui, par autorité royale, avait été saisi et vendu.

Disons en passant que la famille Papus fut largement indemnisée de la perte de ce bien. Peu après, Isaac Papus obtenait une charge royale qui lui conférait la noblessse héréditaire et, cent ans après, lorsque sa lignée s'éteignit dans la famille de Brugière, elle comptait parmi les plus opulentes maisons de la sénéchaussée. La proprieté, qui porte encore le nom de La Gommerie après avoir passé en de nombreuses mains, appartient aujourd'hui à M. Dutheil.

Mensignac. — Maison noble possédée au XVIIIe siècle par la famille de Tascher, branche des Tascher de la Pagerie.

Lestenaque. — Vaste et riche domaine depuis longtemps possédée par la famille Planteau qui, fixée à Gageac dès le XVIIe siècle, a produit de nombreux officiers.

« Ce domaine, dit M. Ed. Feret dans son ouvrage sur Bergerac et ses vins,
« est depuis longtemps un modèle à tous les points de vue ; les bestiaux,
« les divers produits du sol, comme les vins, y sont de première qualité.

« La prime d'honneur en 1870 et de nombreuses récompenses dans di-
« vers concours ont consacré les mérites agricoles de M. Planteau père
« dont le Dr Planteau suit les traditions depuis 1883. »

C'est sur la propriété de Lestenaque qu'a été construite la gare de La Monzie Saint-Martin.

On peut encore nommer les propriétés de :

Bouffevent. — A Mme Simounet.

Bertranet. — Jadis aux familles Gast et Treny, aujourd'hui à M. Franc de Ferrière.

La Pascarelle. — Dont le nom dit l'heureuse situation sur les bords de l'ondoyante rivière.

La Scionie, Le Bose, La Bourgatie. — Qui rappellent d'anciens tènements ou maynements et désignent encore d'importants et riches domaines.

COMMUNE DE MESCOULES

(482 hectares, 196 habitants, 59 électeurs).

Bornée au *N.* par Rouffignac ; à l'*E.* par Flaugeac ; au *S.* par Sainte-Innocence ; à l'*O.* par Monbos et Sigoulès. — Poste, télégraphe, Sigoulès à 3 kil. — Gare, Gardonne à 15 kil.

Patron : saint Martin. Fête votive, le 15 août. Adoration, le 7 décembre.

D'après ses formes anciennes, mescole, mascole, le nom de Mescoules paraît avoir été composé des mots latins *mansus* (maison) et *colere* (habiter). Faut-il en conclure que ce bourg a pris la place d'une antique villa ? Les vestiges gallo-romains épars, si nombreux sur tout le territoire de la commune, le laisseraient croire.

Mescoules était déjà paroisse au XIIe siècle. Le cartulaire de Sainte-Marie de Saintes mentionne l'église Saint-Martin de Mescoules à la date de

Curés et Vicaires de Mescoules.

1668. Boursou, permuta avec le curé de Ginhac (Quercy). — 1671. Goudour, ex-curé de Ginhac. — 1693. Pinède, de l'ordre des Frères prêcheurs, docteur en théologie, eût pour vicaires : 1733. Paute, vic., plus tard curé de Monestier. — 1736. Tourtoulou, vic. — 1738. Lassalle, vic. — 1740. Villien, vic, puis curé en 1741. — 1766. Formigier de Beaupuy. — 1773. Varenne, s'expatrie en Espagne avec le curé d'Eymet (août 1792). — 1809. Greffier. — 1821. La cure est vacante. — 1832. Molénat, va mourir aux Antilles. — 1847. Ivry. — 1865. La cure est vacante. — 1867. Auchier. — 1870. Belly. — 1882. Salgues.— 1885. Caze. — 1889. Gros.— 1890. L.-J. Deltheil. — 1905. Escalier.

1131. L'église actuelle date du XVe siècle ; elle est de style ogival ; aux voûtes se croisent de fines nervures. Un écusson surmonte le fronton du portail et porte des armoiries, peut-être celles d'un bienfaiteur de l'église.

La commune de Mescoules est unie pour le culte à celle de Flaugeac. Le titre paroissial, d'abord attribué à Flaugeac (1801), est aujourd'hui attaché à l'église de Mescoules.

La paroisse de Mescoules dépendit féodalement de Puyguilhem jusqu'en 1777, époque où elle fut détachée de ce marquisat et vendue à Jean-Isaac de Ségur de La Pleyssade, en même temps que Sainte-Innocence, paroisse voisine aujourd'hui du canton d'Eymet. Ces deux paroisses formèrent dès lors une juridiction particulière qui eut pour siège le château de La Pleyssade dont nous allons nous occuper.

Château de la Pleyssade. — Les fiefs de la petite et de la grande Pleyssade ne sont pas très anciens ; ils relevaient à foi et hommage des seigneurs de Puyguilhem. Siméon de Raymond du Maine, officier dans la maison du Roi et grande louveterie de France, les possédait en 1749. Ils appartinrent ensuite à Mathieu-Eymeric de Pouzy, seigneur des Martineaux Sa fille, Jeanne-Eymeric, les apporta à l'illustre famille de Ségur par son mariage avec Isaac de Ségur-Bouzely, capitaine au régiment du Perche et plus tard colonel et chevalier de St-Louis. C'est ce dernier qui, ayant acquis Mescoules et Sainte-Innocence, réédifia en partie, sur le fief de la Grande-Pleyssade, le château possédé aujourd'hui par son arrière petite-fille, L. de Ségur, veuve du colonel de Chadois.

Le colonel Paul de Chadois, qui a laissé de si grands souvenirs dans le canton, est un des hommes dont notre province est justement fière. Né à Saint-Barthélémy (Lot-et-Garonne) le 12 mai 1830, sorti de Saint-Cyr en 1851, il était capitaine adjudant major lorsqu'à la suite de son mariage avec Mlle de Ségur il donna sa démission.

Quand éclata la guerre avec l'Allemagne (1870), il reprit du service, fut nommé chef de bataillon, puis colonel des mobiles de la Dordogne en janvier 1871. Il fit avec intrépidité la campagne d'Orléans, fut blessé à Coulmiers en chargeant impétueusement à la tête de ses compatriotes et fut cité à l'ordre du jour.

Député, puis sénateur inamovible, officier de la Légion d'honneur, le colonel de Chadois est mort, à Bergerac au mois de juillet 1900.

La ville de Bergerac lui a récemment élevé un monument.

Le colonel de Chadois n'est pas le premier de son nom qui ait vaillamment servi la France. Ses aïeux furent presque tous soldats. L'un d'eux, Pierre de Chadois, capitaine au régiment de Médoc et chevalier de Saint-Louis, blessé grièvement au siège du fort Saint Philippe à Minorque, est cité pour sa brillante conduite dans la *Gazette de France* de 1756.

COMMUNE DE MONBAZILLAC

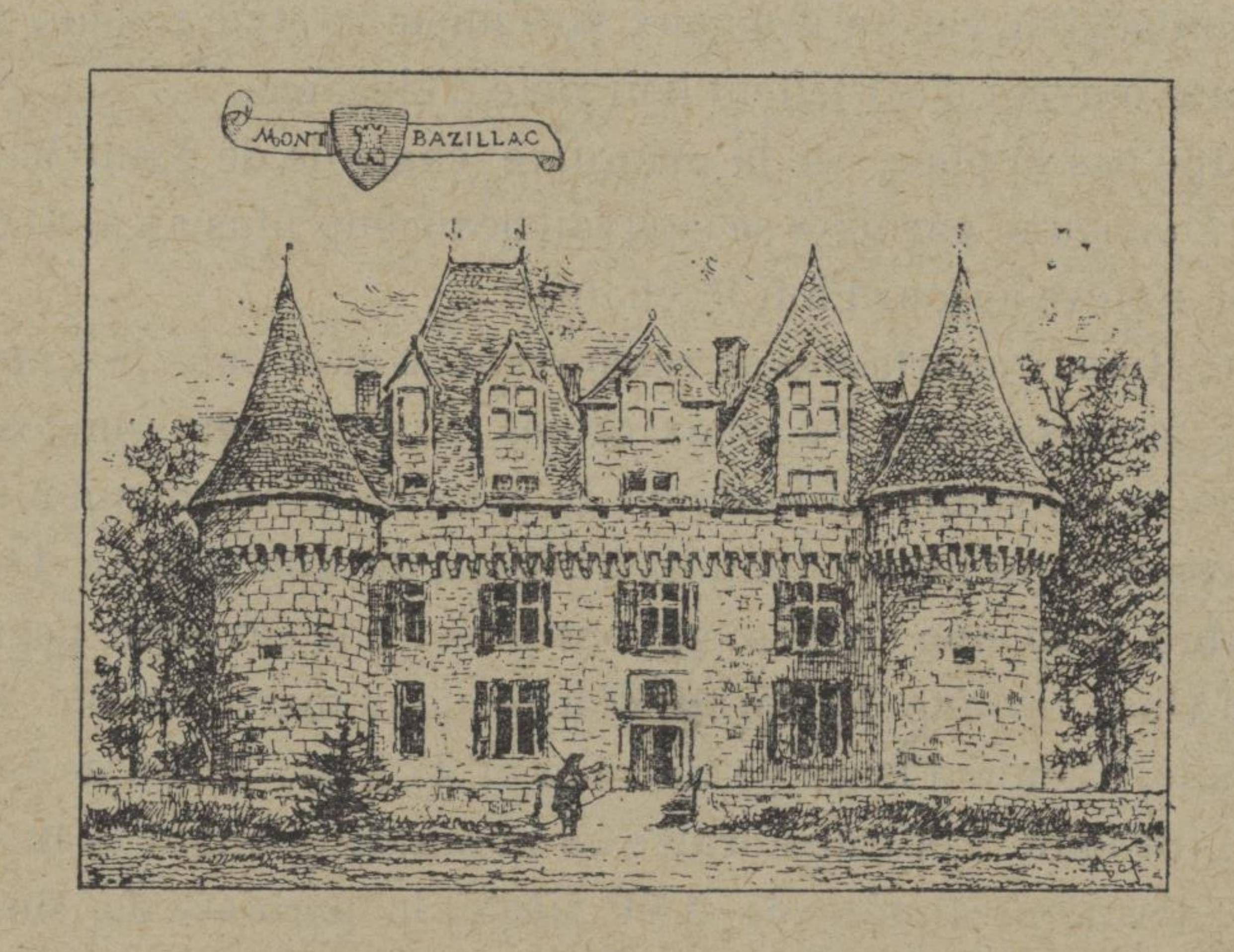
(1.959 hectares, 873 habitants, 419 électeurs).

A 7 k. 1/2 au *S.* de Bergerac — à 9 kil. au *N.-E.* de Sigoulès.

Borné au *N.* par Saint-Laurent des Vignes et Bergerac ; à l'*E.* par Saint-Nexans et Colombier ; au *S.* par Ribagnac ; — au *S.-O.* par Rouffignac ; à l'*O.* par Pomport.

Patron : saint Martin — Fêtes votives, 1er dimanche après Pâques et 1er dimanche d'août. Adoration, le 30 décembre.

Poste et télégraphe au bourg. — Gare, Bergerac.



Sur le « *mont Bazaillac* ou *Bazillac* » qui domine à 174m d'altitude l'opulente plaine Bergeracoise, les Gaulois d'abord, les Romains ensuite eurent d'importants établissements, détruits, semble-t-il, au VIIIe siècle par ces mêmes bandes Sarrazines qui prirent et saccagèrent Bergerac.

Vers l'an 1080, un chevalier nommé Hélie, gouverneur et prévôt de la châtellenie de Bergerac, fonda dans cette ville un monastère qu'il consacra à saint Martin. Il le donna à l'abbaye Saint-Florent de Saumur et le dota de riches domaines au nombre desquels figurait « le mont Bazaillac ». Une chapelle fut bientôt construite en ce lieu ; dédiée comme le couvent à saint Martin, elle donna plus tard naissance à la paroisse qui, de nos jours encore, vénère le même patron.

C'est aux religieux de Saint-Martin qu'on doit le défrichement des forêts impénétrables qui couvraient le pays. On leur doit également la plantation

première, vers 1511, des vignobles qui depuis ont acquis une mondiale célébrité.

L'église primitive, démolie en partie pendant les guerres de religion (1561), fut relevée quelques années plus tard; les Calvinistes la saccagèrent de nouveau en 1607 et la remplacèrent par un temple qui subsista jusqu'à ce qu'un arrêt de Conseil d'Etat (1682) eut ordonné sa démolition.

Le culte réformé continua néanmoins d'être pratiqué dans la paroisse jusqu'à la Révocation de l'Edit de Nantes. Une salle du château était spécialement affectée à cet usage.

Parmi les pasteurs qui se succédèrent à Monbazillac, citons en 1645 François Claude, père de Jean Claude, l'oracle de son parti, rendu célèbre par ses controverses avec Bossuet.

Reconstruite à la fin du règne de Louis XIV et naguère remise à neuf, l'église de Monbazillac est un gracieux spécimen de style roman. A l'intérieur, quelques œuvres d'art jettent leur note d'élégance.

Elle n'occupe pas la place de la primitive chapelle de Saint-Martin. On prétend que l'ancienne paroisse se trouvait beaucoup plus au nord sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui le château.

Des substructions importantes se retrouvent en effet dans la grande cour et, près de la terrasse, sous les vieux ormes, de très nombreux ossements presqu'à fleur de sol semblent indiquer la place de l'ancien cimetière.

Des deux cloches qui furent données à l'église de Monbazillac et baptisées le 18 septembre 1740, une seule s'est conservée. Elle eut pour parrain David Daniel d'Alba, vicomte de Monbazillac, et pour marraine Mlle de Baleyrac. La seconde, filleule d'Isaac de Bacalan et de Anne-Marie de Sorbier de Lespinassat, fut fondue et transformée en monnaie pendant la Révolution,

Jusqu'aux dernières années du XVIe siècle, la paroisse de Monbazillac releva féodalement de la baronnie de Montcuq.

Voici la liste des curés et vicaires de Monbazillac dressée sur les registres paroissiaux remontant au règne de Louis XIII :

Mazet, 1643 à 1645. — Dupuy, 1645 à 1682. — Redon, 1682 à 1688. — Roustan, vicaire de 1687 à 1688. — Feriol, 1688 à 1692. — Dourdon, 1692 à 1697. — Fauvel, 1697 à 1710. — Chastenay de Malavard, 1710 à 1712. — De Lapeyrière, prieur Docteur en théologie, vicaire forain ; baptisa la cloche en 1740 ; bienfaiteur de l'église, 1712 à 1761. — De Montsec, 1761 à 1775. — Monereau, vicaire en 1774, refusa de prêter serment, se retira à Bergerac où il mourut. Fut nommé curé en 1775 jusqu'à 1792. — Chanut, 1802 à 1826. — Laissa par testament à la fabrique, terres, vignes et bois. — Jardel, 1826 à 1833. — Delmilhac, 1833 à 1856. — Pramil, 1856 à 1867. — J. Sagette, 1867 à 1875. — Filhol, 1875 à 1885. — Lolaume, 1885 à 1889. — Vedrennes, 1889 à 1899, auteur de plusieurs ouvrages remarqués. -- Gros, 1899.

Elle en fut démembrée à cette époque, ainsi que Colombier et Saint-Christophe. Ces trois paroisses formèrent dès lors une juridiction qui eut pour siège le château de Monbazillac que la famille d'Aydie venait d'édifier. Dans la suite, cette seigneurie acquit encore de l'importance, elle prit le titre de vicomté et s'étendit sur huit paroisses : Monbazillac, Colombier, Saint-Christophe, Saint-Nexant en totalité et Saint-Laurent, Saint-Cernin de Gabanelle, Rouffignac et la Madeleine de Bergerac en partie.

Depuis le règne de Louis XIV, l'histoire de Monbazillac liée entièrement à celle de son château et de ses maîtres, présente peu d'événement saillants.

C'est de la fin de ce règne que date la grande réputation des vins blancs de Monbazillac.

La Révocation de l'Edit de Nantes fit sortir de France de nombreuses familles protestantes de la région.

Les émigrés recevaient de leurs parents restés en France les productions de leur pays. Il les firent connaître et apprécier à l'étranger.

Les vins de Monbazillac, qualifiés sauternes de la Dordogne ou encore madères du Périgord, sont les plus liquoreux du monde. Caractérisé par un arome exquis, le Monbazillac, comme vin de dessert ne peut être comparé à nul autre.

Le cru Sorbier-Secrétaire, à la fois le plus ancien et le plus estimé, comprenait jadis plusieurs domaines.

Cette marque inusitée de nos jours fut conservée durant deux siècles par la propriété de Marsalet dont nous reparlerons plus loin. Elle s'explique par ce fait que, dans les premières années du XVIII[e] siècle, les plus beaux vignobles de Monbazillac appartenaient à Zacharie de Sorbier, secrétaire et conseiller du Roi.

Château de Monbazillac. — Bâti sur un fief anciennement possédé par la famille de Pons, le château de Monbazillac n'était à l'origine qu'une simple gentilhommière.

Charles d'Aydie, en y joignant plusieurs paroisses démembrées de la châtellenie voisine, en fit une juridiction.

Il avait épousé Jeanne de Bourdeille, fille unique du gouverneur du Périgord. En 1578, la mort de son cousin, l'un des champions du duel célèbre des mignons du Roi, qu'Alexandre Dumas a immortalisé, fit passer sur sa tête le comté de Ribérac. De ses deux fils, l'aîné fut après lui comte de Ribérac, le cadet Guy d'Aydie hérita de Monbazillac.

En 1607, Louis de Bouchard, vicomte d'Aubeterre, fils du célèbre chef huguenot, ami de Coligny, acquit Monbazillac qu'au mois d'octobre de l'année suivante Henri IV érigea pour lui en vicomté.

Il mourut peu après ; et, Marie de Brizay sa veuve, fille de Pierre de

Brizay et de Jacqueline d'Orléans-Longueville se remaria avec Hector de Pontbriant, marquis de Montréal. Elle transmit ses droits à ses neveux de Brizay qui en 1666 vendirent à Pierre de Barraud, seigneur de Fournil, la vicomte de Montbazillac, pour le prix de 75000 livres tournois.

Les d'Alba de Lespinassat et de Bacalan en héritèrent peu après. En 1740, ces derniers acquirent l'entière propriété de Monbazillac.

Bâtie pour la défense, sans ornements extérieurs, cette exquise forteresse du temps des Valois doit toute sa grâce à l'irrégularité voulue de ses toitures à tiers point.

A l'intérieur, on remarque une intéressante suite de portraits des premiers réformateurs, de belles tapisseries d'Aubusson à sujets bibliques et de curieuses peintures de la Renaissance. La bibliothèque renferme une collection précieuse d'incunables et de très rares éditions. On ne peut parler du château sans mentionner le parc aux ombrages séculaires ; il compte parmi les plus beaux du département.

La Fonvieille. — Avec sa ceinture de fossés, ses ouvertures en croix, sa vaste toiture de tuile brune et ses échauguettes carrées aux angles, le manoir de la Fonvieille conserve, malgré son abandon, la fière allure des logis nobles d'autrefois.

Longtemps ce castel brigua la mouvance royale dont il avait peut-être joui à l'origine. Sous Louis XIV il relevait féodalement de Monbazillac.

Comme son suzerain, il date du XVIe siècle et comme lui il a sa page d'histoire. Montluc, en 1568, allant assiéger Bridoire s'y reposa et y tint quelques jours garnison.

Les Pons d'abord le possédèrent. Ils le transmirent aux d'Aydie et ceux-ci à une famille qui lui emprunta son nom. A celle-ci succédèrent les Peyrounet de La Fonvieille, au XIXe siècle. La Fonvieille appartient à présent à M. E. de Montard et Mme née Boisserie.

Marsalet. — Le fief de Marsalet, sous le nom oublié de Sorbier-Secrétaire, a joui d'une longue réputation. C'est le 1er cru de Monbazillac.

Zacharie de Sorbier, secrétaire et conseiller du Roi, qui le possédait sous Louis XV, était un des plus riches propriétaires du Bergeracois. Héritier des d'Alba, anciens seigneurs de Monbazillac, proche parent des Bacalan leurs successeurs, il détenait, outre Marsalet, les domaines de la Brie et de Taoulet en la même paroisse et se qualifiait encore seigneur de Lespinassat et de Jaure près de Bergerac, de Beoulaigne et de la Devigne à Pomport.

La charge de secrétaire du Roi, qui s'incorpore à son nom, était ce que nos ancêtres appelaient plaisamment : *une savonnette à vilains*. Elle se payait à beaux deniers et conférait la noblesse à ceux qui en étaient revêtus.

Le domaine de Marsalet échut vers 1750 aux familles Aubier et Planteau. Acquis plus tard par M. Eyriniac qui fut maire de Bergerac et sous-préfet de Lesparre, il est aujourd'hui morcelé. Ses principaux propriétaires sont MM. de Boeck, Chassaigne, Alard, Eyma, Valeton et Raoux.

La Brie. — Messire Zacharie de Sorbier, secrétaire du Roi, lieutenant général d'Epée au siège sénéchal de Bergerac et dame Hélix Eyma son épouse possédaient ce fief à la fin du XVIIe siècle. Leur fille Jeanne de Sorbier épousa son cousin Pierre-André Eyma de Frégiguel qui succéda à son beau-père dans la charge de conseiller-secrétaire du Roi.

C'est sans doute ainsi que le domaine de La Brie est advenu à la famille Eyma qui le possède encore.

Le Touron et La Fonrousse. — Ancien repaire noble et fief possédés jadis par la famille Loches ; à présent à M. Domenget de Malauger et Mme née Eyma. Plusieurs propriétés particulières portent aujourd'hui ce nom. Les plus importantes sont de nos jours possédées par MM. Valeton et Poumeau.

Theulet ou Teoulet. – Dès le XVIIe siècle, coté deuxième grand cru de Monbazillac, ce domaine, qui tire son nom d'un ancien four à chaux et à briques depuis longtemps disparu, suivit le même sort que Marsalet.

Marguerite Aubier, qui le tenait de M. de Sorbier, l'apporta par mariage en 1717 à Zacharie Planteau. C'est par héritage des Planteau dont ils descendent que MM. Alard possèdent aujourd'hui cette propriété. Une partie cependant appartient à M. Poumeau.

La Borderie. — (Borde en vieux français est synonyme de métairie). Ancien domaine de la famille Pinet qui sous la Terreur fournit à la Convention un de ses députés, longtemps en mission dans le département de la Dordogne. Joseph Pinet, bien que régicide, remplit sa toute puissante fonction avec une modération relative. La Borderie appartient depuis près d'un siècle à la famille Poumeau.

Le Désert. — A Mme Lespinasse. Après la Révocation de l'Edit de Nantes, les protestants donnèrent le nom de *Désert* aux lieux retirés où ils entendaient le prêche. Là, en effet, lorsque furent fermés les temples de Bergerac, Monbazillac et Saussignac, les Réformés de la région prirent coutume de se réunir pour célébrer clandestinement leur culte.

Des chroniques manuscrites nous apprennent que les réunions religieuses de Monbazillac furent souvent troublées par l'arrivée inopinée des troupes royales.

Les Thibauts. — Autrement *les Trépassés*, aujourd'hui à M. Arnault, précédemment aux familles du Queyla, du Peyrou, Eyma et Boyer Guillon.

Poulvère. — A M. Valeton de Boissière.

Péroudier. — Anciennement *Pey-Roudier* ou chez Pierre Roudier, propriété longtemps possédée par la maison d'Alba, à présent à M. Boyer-Guillon. —

On peut encore citer parmi les propriétés et habitations anciennes ou importantes de la commune :

Baradis. — Au vicomte de La Borie de La Batut, député de la Dordogne.

Rauly ou **Raulis.** — Qui avant d'appartenir à Mme Fournier née Boys, veuve de l'ancien sous-préfet de Bergerac puis préfet du département, avait eu pour propriétaires les familles Géraud et Rabier.

Pintouca. — Au capitaine de Bordage, précédemment à M. du Peyrou.

Petit Saint-Laurent. — A M. Viger.

La Gueylardie. — A M. Minard.

Malfoura. — A M. Delbos. Le moulin de Malfoura est une des curiosités locales. Tournant jadis au vent ses grandes ailes, il a été de nos jours transformé en un coquet belvédère ; autour de ce point culminant se déroule un merveilleux panorama qui impose l'admiration ; c'est une halte familière aux touristes.

Rigaudel ou **Les Rigaudins.** — Où naquit l'infortuné aéronaute Crocé-Spinelli. On sait la terrifiante issue de son ascension exécutée en 1878.

L'aérostat *Le Zénith* monté par MM. Sivel, Crocé-Spinelli et Gaston Tissandier parvint à une hauteur extraordinaire et qui depuis n'a sans doute jamais été dépassée ; mais, de ses trois passagers, M. Tissandier seul échappa à la mort.

COMMUNE DE MONBOS

(460 hectares, 130 habitants, 48 électeurs.)

Bornée au *N.* par Sigoulès ; à l'*E.* par Mescoules ; au *S.* par Sainte-Innocence ; à l'*O.* par Puyguilhem et Thénac.

Poste, télégraphe à Sigoulès. — Gare, Eymet.

Patron : saint Pierre-ès-liens. — Fête votive, le 1er août.

La commune de Monbos est à la fois la plus petite et la moins peuplée du canton de Sigoulès.

Sa superficie est de 460 hectares et le dernier recensement lui accorde à peine 130 habitants.

Dans nulle autre commune de la région la dépopulation ne paraît aussi sensible. Monbos, à la fin de l'avant dernier siècle, comptait encore 112 feux ou familles et près de 500 habitants.

Réunie pour le culte à la commune de Puyguilhem qui lui est à peine supérieure, la paroisse de Monbos a néanmoins son autonomie municipale.

La paroisse de Monbos, dont le nom dérivé des mots de basse latinité *mons* et *boxus* et pouvant littéralement se traduire par *coteau boisé*, serait, si on s'en rapportait au proverbe, la plus heureuse du canton ; elle n'a pas d'histoire. Ses souvenirs, en effet, se confondent avec ceux de la puissante châtellenie de Puyguilhem dont elle ne cessa de dépendre jusqu'à la fin de l'ancien régime.

L'église, signalée par le cartulaire de la Sauve dès l'an 1135, est, dans certaines de ses parties, antérieure à cette époque. Le chœur, type roman du XIe siècle, est assez bien conservé ; on y remarque un groupe de chapiteaux naïvement fouillés et réprésentant les sept péchés capitaux. Il y a là, ramassés en de petites scènes allégoriques, d'étranges personnages parlant du geste et mimant de la tête avec une expression saisissante.

Deux noms compris dans le territoire de Monbos méritent d'être cités :

Puymeyrol. — Ancien domaine ; aujourd'hui propriété de la famille de Saint Aulaire.

Les Moulins du Sud. — Point culminant d'où l'on jouit d'une vue panoramique et circulaire qui ravit les excursionnistes.

COMMUNE DE MONESTIER

(**1775 hectares, 654 habitants, 250 électeurs,**)

Bornée au *N*. par Saussignac et Gageac ; à l'*E*, par Cunèges ; au *S*. *E*. par Thénac ; au *S*. et à l'*O*. par les départements du Lot-et-Garonne et de la Gironde.

Poste et Télégraphe, Sigoulès (8 kil.). — Gare, Gardonne (8 kil.).

Patron : saint Laurent. — Fête votive : le 10 août. — Adoration : le 15 novembre.

La commune actuelle de Monestier comprend toute l'étendue des anciennes paroisses de Monestier, Sainte-Croix, Coutures, Lenville et La Bastide. Les deux premières appartenaient à la baronnie de Saussignac, les trois autres dépendaient du marquisat de Puyguilhem.

De là, la diversité des mesures de superficie qui, en dépit du système métrique, sont encore, comme dans toutes nos campagnes, usitées à Monestier. Elles diffèrent d'un village à l'autre, d'une paroisse à sa voisine. Chacun a conservé la mesure en usage dans la juridiction dont il dépendait. Le *Journal* de Saussignac a prévalu à Sainte-Croix et à Monestier, et c'est celui de Puyguilhem qui est encore usité à La Bastide ainsi qu'à Coutures (1).

Ces diverses paroisses ont chacune leur histoire, comme elles eurent leurs destinées particulières.

PAROISSE DE MONESTIER. — Cette paroisse peut être comptée au nombre des plus anciennes de la contrée.

Des mosaïques et de nombreux fragments de poteries gallo-romaines, trouvés lors de la construction de sa nouvelle église, ne permettent pas de douter qu'elle existait au Ve siècle ; et le grand nombre de haches celtiques et de silex taillés, que l'on découvre un peu partout sur son territoire, démontrent qu'à l'époque préhistorique ce lieu, dont on ignore le nom primitif, comptait déjà des habitants.

Le premier titre qui fasse mention de Monestier date de 1053. Dès cette

---

(1) L'unification des mesures de superficie s'est opérée depuis quelques années. Le *Journal* de Puyguilhem n'est désormais qu'un souvenir, celui de Saussignac est en usage à présent dans toute la région.

époque, il y avait là un couvent de religieux. La paroisse lui doit son nom (monasterium) ; peut-être aussi son origine.

Outre leur couvent situé dans le bourg même, ces religieux avaient fondé un hôpital où les malades du pays étaient gratuitement reçus et soignés. Une section de la paroisse, aujourd'hui couverte de bois, la *Malaise,* nous indique la place de cet hospice dont toute trace a disparu.

Ces divers établissements furent détruits pendant les guerres religieuses du XVI[e] siècle (1).

L'église de Monestier est de construction récente ; celle qu'elle a remplacée datait du règne de Louis XIII, elle était presqu'en ruines et sa démolition ne mérite pas de regrets.

Donnée au XIV[e] siècle par le seigneur de Bergerac à Arnaud de Pélegrue, frère du seigneur d'Eymet, la paroisse de Monestier fut réunie un peu plus tard à la juridiction de Saussignac à laquelle elle appartenait encore, au moment de la Révolution.

En 1718, Messire J. Camassel était curé de Monestier. Après une lacune de quelques années, on retrouve le nom de ses successeurs :

Labonne curé. 1737
Joseph Paute. . . . . 1751-1784.

Ce dernier appartenait à une très ancienne famille de l'Agenais, noble d'origine, qui construisit et habita longuement le manoir de La Gravette à Eymet. Il mourut à Monestier, le 4 janvier 1784, et fut enseveli dans l'église. Par son testament en 1781, conservé aux archives de Fayolles, il avait légué tout ce qu'il possédait aux pauvres de sa paroisse. Bel exemple de générosité que donnait très souvent le clergé rural sous l'ancien régime. C'est cependant ce bas clergé, ami des pauvres, pauvre lui-même, consolateur des malheureux, que la guillotine républicaine devait décimer quelques années plus tard.

PAROISSE DE SAINTE-CROIX. — En même temps que Monestier, cette paroisse fut démembrée de la châtellenie de Bergerac et donnée à Arnaud de Pélegrue. Elle fut acquise plus tard par les seigneurs de Saussignac et suivit le sort de cette juridiction.

L'église de Sainte-Croix subsiste en ruine. Elle date du XVI[e] siècle. Le portail, tourné vers le couchant, est d'un bon style et les moulures qui le décorent d'un effet assez heureux.

Sur les murs intérieurs de sa nef unique, on distingue encore les traces

---

(1) C'est aux religieux de Monestier que l'ironiste Rabelais fait allusion dans son « Pantagruel », lorsqu'il parle des *moines beuveurs de Saussignac.*

d'une *litre* ou ceinture funéraire, aux armes des familles de Pons et de Cossé-Brissac, derniers seigneurs effectifs de Saussignac.

Abandonnée pendant la Révolution, l'église de Sainte-Croix ne fut pas rendue au culte après le Concordat. Elle a été récemment vendue par la commune de Monestier à Mme de Manthé qui vient de la tranformer en caveau de famille (1).

Au cours des travaux que cette transformation a nécessités on a découvert sous le sol même de l'ancienne église quelques objets intéressants; tel, le tombeau de Charles-François d'Estut de Solminihac, archiprêtre de Bouniagues en 1667. Il avait été curé de Sainte-Croix; c'est dans cette humble paroisse qu'il vint mourir en 1680 et qu'il voulut être enterré. Près de ses ossements pieusement recueillis une épée reposait. Elle rappelait, qu'avant d'être prêtre, François de Solminihac avait été soldat. La dalle funéraire porte grossièrement gravés, avec les armoiries de ce pieux pasteur, un calice et une croix, symboles et attributs de son sacerdoce.

Voici les noms des autres desservants de l'église de Sainte-Croix qui, à différentes époques, fut annexée à la paroisse de Monestier.

Le père Cazeneuve, des cordeliers de Sainte-Foy.	1737
Le père Aubinat, vicaire desservant. . .	1738
François Bailhès, curé.	1773
M. Raymond, curé.	1784 1793.

Ce fut le dernier titulaire de cette petite paroisse aujourd'hui disparue et qui ne comptait plus, au XVIIe siècle, que 35 feux ou familles. Aujourd'hui Sainte-Croix, réunie pour le culte à Monestier, n'est plus administrativement qu'une section de cette commune.

PAROISSE DE COUTURES. — *Ecclesia quae dicitur de Couturas (1086). Parochia Sancti Petri de Costores (1135).* La paroisse de Coutures n'a rien à envier à ses voisines et sœurs, sous le rapport de l'ancienneté.

Son nom, dérivé du latin *Cultura*, indique qu'elle était défrichée et mise en culture dès le temps des Romains.

En tant que paroisse, Coutures existait bien avant l'an mille et son église, qui a pour patron saint Pierre, remonte, dans ses constructions primitives, au XIe siècle. Elle fut donnée à cette époque par Rainald,

---

(1) Je ne saurais parler de Monestier et de Sainte-Croix sans évoquer la mémoire d'un jeune érudit que la science doit regretter, René de Manthé, mon condisciple et mon ami, mort en 1896 à peine âgé de 24 ans. Le premier, il songea à écrire l'histoire de la baronnie de Saussignac. Ses notes, aujourd'hui perdues ou égarées, seraient précieuses pour une monographie plus étendue de Saussignac et des localités limitrophes.

elle était destinée à devenir leur rivale, mais sa construction n'était pas achevée, quand le château de Puyguilhem fut repris par les Français. La Bastide, ravagée par les vainqueurs, privée de son soutien naturel son fondateur, ne fut jamais achevée. Elle resta ce qu'elle était, l'ébauche d'une ville.

Aujourd'hui, c'est un village, moins encore, c'est une section de paroisse. Par contrat du 6 août 1777, M. de Larrard, acquéreur du marquisat de Puyguilhem, vendit à messire Gabriel de Brugière, habitant de la maison noble de Latour, en Monestier, la justice haute, moyenne et basse et tous les droits féodaux et seigneuriaux de cette paroisse, et c'est en qualité de baron de La Bastide que M. de Brugière vota en 1789, avec la noblesse du Périgord, pour la formation des états-généraux. Le bourg de la Bastide a conservé une partie de ses *couverts* et quelques restes de murailles.

Son église est ancienne, mais n'offre aucun intérêt ; elle a pour vocable saint Come et pour patron saint Michel. La Bastide a aujourd'hui deux fêtes votives : la première, qui est celle de Lenville, se célèbre le 3e dimanche de juillet ; la seconde, le 3e dimanche de septembre.

Les registres paroissiaux de La Bastide, conservés au chef-lieu de la commune, remontent à 1728. Ils nous fournissent les noms des prêtres qui ont desservi son église depuis cette époque jusqu'à la Révolution.

1728-1763. Camassel.

1763-1784. Baboulène.

1784-1788. Lacroix (mort âgé de 71 ans le 22 décembre 1788) enterré dans l'église.

1788-1789. Bernet.

Parmi les anciennes habitations et propriétés importantes de la commune de Monestier citons :

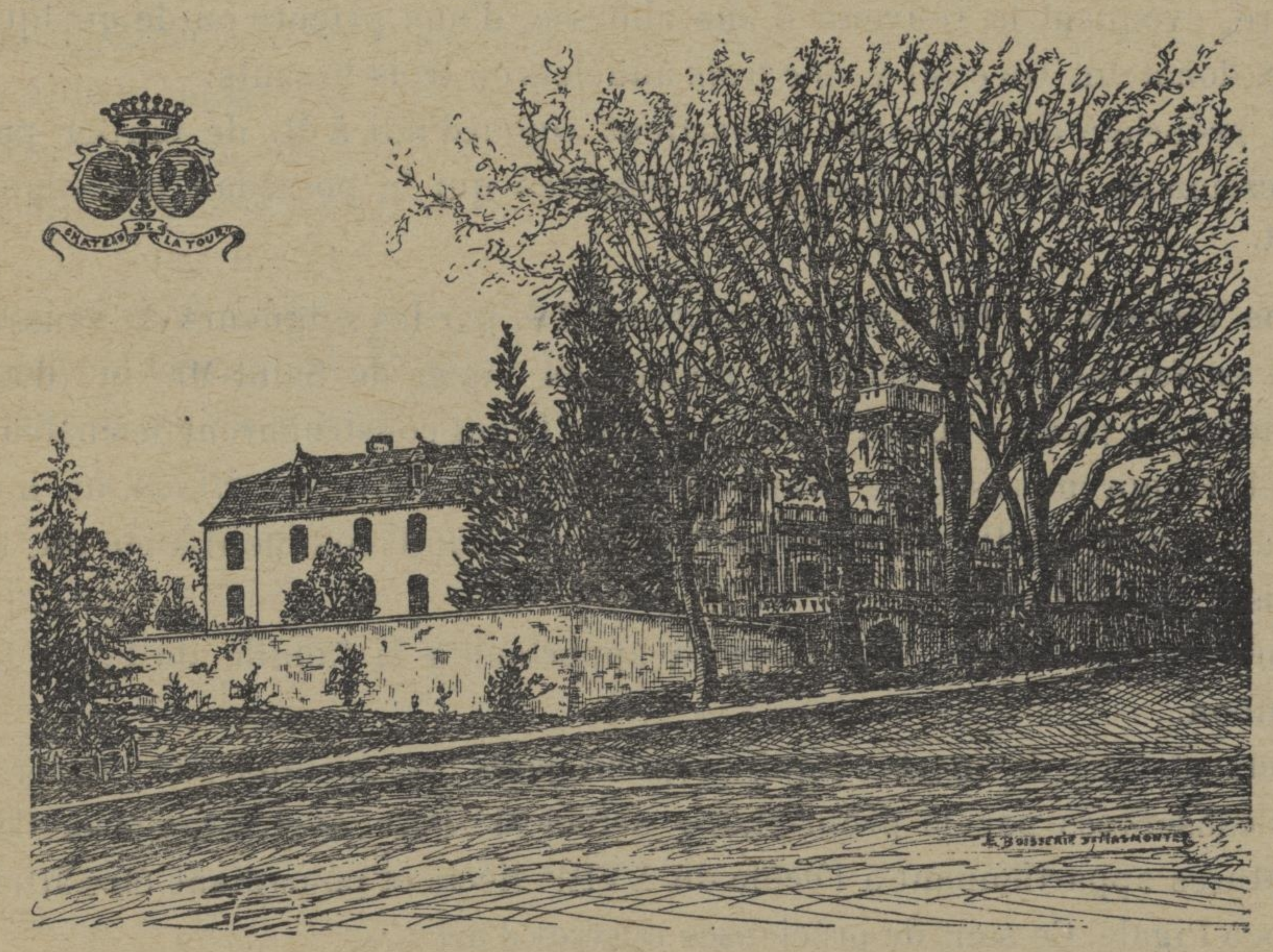
La Tour. — Repaire noble, près du bourg de Monestier que ses terrasses dominent. Comme son nom l'indique, La Tour, avant d'être une maison d'agrément, fut une forteresse. Les Pélegrue, seigneurs d'Eymet, qui possédaient aussi Monestier au XIVe siècle, furent ses premiers maîtres.

Bien plus tard, les possesseurs de La Tour, voulurent s'émanciper de la tutelle seigneuriale, basant leurs droits sur cette féodale origine ; mais les châtelains de Saussignac ne reconnurent jamais leurs orgueilleuses prétentions et, niant d'abord la mouvance royale de cette terre, lui refusèrent même le titre de fief. Les tenanciers prétendus s'obstinèrent. De procès en procès, la querelle s'éternisa; elle durait encore en 1789. La nuit du 4 août, sans appel possible autre que celui de l'histoire, a tranché le débat.

Au commencement du XVIIe siècle, la chevaleresque maison de Puch possédait La Tour ; elle transmit par alliance cette propriété à une

branche des Verthamon, famille sortie de Limoges et d'origine bourgeoise mais que de hautes charges parlementaires ont illustrée.

En 1614, le mariage d'Izabeau-de Verthamon avec Pierre de Brugière apporta La Tour à ce dernier. La famille de Brugière encore représentée dans nos contrées fit, durant deux siècles, de La Tour, sa principale résidence. C'est elle, qui sous Louis XV rebâtit le manoir où l'on remarque une vaste salle à manger pouterellée et lambrissée, et une rampe d'escalier en fer forgé, délicatement ouvragée.



CHATEAU DE LA TOUR

Des embellissements modernes ont fait de cette gentilhommière séculaire une des plus confortables demeures du canton.

Le domaine de La Tour, possédé dès le début du XIXe siècle par M. de Masmontet de Fonpeyrine qui fut longtemps maire de Monestier, appartient aujourd'hui à sa petite-fille Mme de Cartier.

La famille Cartier ou de Cartier, originaire de Bretagne, s'établit au XVIIe siècle à Sainte-Foy. Elle a longuement habité, aux environs de cette ville, le château de Couronneau qu'elle possède encore, et s'enorgueillit de compter pour premier ancêtre, Jacques Cartier, navigateur illustre, émule et continuateur de Christophe Colomb qui, sous François Ier (1534-1535), remonta le cours du fleuve Saint-Laurent et découvrit le Canada (1).

(1) *Histoire de Libourne*, par Guinodie, tome III, pag. 13 et suiv.

Monestier. — Il y avait jadis à Monestier une communauté de religieuses bénédictines, annexe du prieuré du Petit-Ligueux, près de Sainte-Foy, dépendant lui-même de l'abbaye royale de Ligueux en Périgord (ordre de Cluny). Les bâtiments de ce monastère se sont conservés.

On y remarque des croix et autres emblèmes religieux sculptés en plusieurs endroits qui rappellent leur ancienne destination. Sur la porte d'un ancien bâtiment, relevant de ce domaine et de nos jours affecté au culte protestant, des armoiries, trop rongées par le temps pour être lisibles, encore, évoquent le souvenir d'une abbesse, d'une prieure ou de quelque pieux donateur. On croit y voir trois annelets ou trois besants.

La propriété de Monestier appartient aujourd'hui à M. de Cartier par succession de la famille Durége de Beaulieu qui la possédait précédemment.

Les Vigiers. — Fief créé, sous Louis XIV, par les seigneurs de Saussignac en faveur d'un cadet de la maison du Vigier de Saint-Martin (d'où son nom) ; il passa plus tard aux Gervain (1) qui construisirent le château actuel, comprenant corps, avant-corps, ailes, tourelles, pavillons, un microscopique Versailles. Son dernier seigneur acquit, comme il a été dit, la paroisse de Coutures.

Après la Révolution, le château a appartenu à la famille du Pont du Chambon.

Deux statues de marbre, qui ornaient jadis les jardins des Vigiers, sont conservées par le propriétaire actuel M. Bonamy-Lagrangère. Ces sculptures appartiennent à l'école du XVIIIe siècle et pourraient être attribuées à Pigale. Ce sont de précieuses œuvres d'art.

Bouzely. — Cet ancien repaire noble évoque le souvenir de l'illustre famille de Ségur qui l'a longuement habité et possédé.

La Tour d'Arfond. — A M. Beaupertuis ; rappelle l'existence d'un antique manoir dont toute trace a disparu. Ses débris tout au moins subsistaient encore en 1684, car les terriers de Saussignac (arch. de Fayolles), dressés à cette époque, relatent : « Dans la paroisse de Sainte-Croix, les ténements de Bayard autrement Martines où se trouve la tour d'Arfon. »

---

(1) La famille de Gervain est ancienne en Agenais où elle est encore noblement représentée. Outre les Vigiers, elle a possédé, aux environs de Sainte-Foy, la seigneurie de Lambertie qui échut plus tard aux d'Abzac, devint la propriété des Clamageran et appartient aujourd'hui à M. Marchand. M. l'abbé Dubois, curé de Roquefort, a longuement étudié les origines et la descendance de la famille de Gervain. Il nous fait espérer l'histoire de cette maison. Nous souhaitons prochaine la publication de cette œuvre de consciencieuse érudition.

Les Baudris ou **Beaudrys**. — La famille Abre, anoblie par Louis XIII à Sainte-Foy lors de la réduction de cette ville, habitait les Baudrys en 1684.

Au commencement du XVIIIe siècle, cette propriété appartenait aux Condom ou Gondon, proches parents des Brugière de La Tour. Jeanne Condom l'apporta par mariage à Pierre Pauvert de La Chapelle. Après lui, furent successivement propriétaires des Baudris : Pierre Pauvert de La Chapelle (1680-1760), marié à Clémence de Fauveau ; Pierre Pauvert de La Chapelle (1) (1726-178.), marié 1° à Anne de Masmontet, 2° à Marie de Bonmartin ; Jean Pauvert de La Chapelle (1755-18..), marié 1° avec Antoinette-Julie de Balguerie (2), 2° avec Mathilde-Adèle Pauvert de la Charbonnière ; Jean Olcar Pauvert de La Chapelle, marié à Mlle Bourgade. Le domaine des Baudris appartient à MM. Guy.

Capblanc ou les Cablans et plus anciennement **Le Cluzel**. — Propriété ancestrale de la famille Valeton de Boissière. Jean Albert se qualifiait sieur des Cablans en 1650. (La famille Albert a longuement possédé le fief de Saint-Germain (aujourd'hui commune de Saussignac) ; elle a donné, outre de nombreux officiers, un consul de Sainte-Foy en 1363 et un conseiller au présidial, maire de Bergerac en 1650.

Le mariage de son arrière petite-fille Marie de Mestre, fille de Nicolas Mestre, sieur des Lardis, fit passer cette habitation dans la famille Valeton de Boissière. Elle appartient aujourd'hui à Mlle Zélia Valeton de Boissière et à ses deux neveux, Robert, chef de nom et d'armes de la branche cadette de sa maison, et Jeanne-Adrienne de Boissière mariée, en 1903, à Edouard de Masmontet de Fonpeyrine.

---

(1) Pierre Pauvert de La Chapelle marié à Anne de Masmontet avait deux sœurs : l'une épousa un La Régnére ; l'autre, décédée en 1758, s'était mariée en 1765 avec Jean de Masmontet de La Barthe, officier au régiment de Laye-Infanterie, fils de Jean de Masmontet et de Suzanne du Foussat. De Anne de Masmontet, sa première femme, provinrent 5 enfants parmi lesquels, outre Pierre déjà cité, Marie Pauvret de La Chapelle mariée, après dispenses papales fulminées en cour de Rome le 14 juin 1775, avec son cousin-germain, Jean de Masmontet, écuyer, seigneur de Nastringues, officier de cavalerie, gendarme de la garde du Roi, puis conseiller rapporteur du point d'honneur près les maréchaux de France, fils de Joseph de Masmontet de Fonpeyrine, officier au régiment de Normandie et de Suzanne de La Broue.

(2) Antoinette Julie de Balguerie, née à Bordeaux le 25 août 1770, appartenait à une ancienne famille de Bordeaux, originaire de l'Agenais, anoblie par le Roi de Suède en 1750. Elle était fille de Pierre Balguerie mort en 1819 et de Catherine Baour. Son frère Pierre Balguerie, créé baron par Napoléon, fut préfet du Gers, membre de la Légion d'honneur, etc. Une des belles voies de Bordeaux porte son nom.

Sainte-Croix. — A Mme de Manthé née Deluze. Les familles Mercier, Teyssandier et Deluze ont successivement possédé cette ancienne habitation qui conserve quelques traces intéressantes du passé. Signalons notamment une porte du XVIe siècle et une cheminée de la même époque dont le manteau en pierre est couvert de curieuses sculptures et d'énigmatiques inscriptions.

Les Chagnauds. — A MM. de Monicourt, château moderne sur la route de Sainte-Foy à Eymet, près du bourg de Coutures. Importante exploitation agricole et vinicole.

COMMUNE DE POMPORT

(1.955 hectares, 873 habitants, 341 électeurs).

Bornée au *N.* par Saint-Laurent des Vignes ; à l'*E*. par Monbazillac et Rouffignac ; au *S.* par Flaugeac et Sigoulès ; à l'*O.* par Cunèges et Gageac.

Poste et télégraphe, Sigoulès (3 kil.) — Gare, La Monzie Saint-Martin (9 kil). ou Bergerac (12 kil).

Patron : saint Pierre-ès-liens, 1er août. — Fête locale, 3e dimanche de juillet. — Adoration, 5 janvier.

Le nom de cette commune, dérivé des mots latins *poma portans*, nous apprend que déjà, sous les Romains, on avait reconnu la fertilité de Pomport et l'excellence de ses produits. Les fruits de Pomport sont encore justement estimés, et ses vins, dont quelques crus sont célèbres, rivalisent avec ceux de Monbazillac.

La Paroisse (Sanctus Petrus de Pomport), dédiée à saint Pierre-ès-liens, est ancienne. Le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cybard la mentionne sous la date de 1142.

Elle offrirait néanmoins peu d'intérêt par elle-même si son vaste territoire, (à peine inférieur à celui de Monbazillac, le plus étendu du canton), ne comprenait quelques localités que leur ancienneté ou leurs souvenirs rendent remarquables.

L'église, de structure romane et rebâtie naguère, a conservé son austère cachet du XIIe siècle. D'inspiration heureuse est son beau clocher, relevé en 1904 dans le style de l'ancien, haut donjon quadrangulaire, crénelé, sommé d'une guérite, sorte de minaret de sobre élégance et d'aspect tout féodal.

Montcuq. — Pomport possédait au Moyen-Age le siège militaire de la châtellenie de Bergerac. C'est, en effet, sur son territoire et non dans la pa-

roisse du Sainte-Foy-des-Vignes, (comme l'ont écrit à tort le Vte de Gourgues, Charier, Labroue et bien d'autres commentateurs, géographes ou historiens), que se hérissait le terrible fort de Montcuq, si célèbre à l'époque des guerres anglaises, dans les annales bergeracoises.

Construit dans les premières années du XIIe siècle, ce château, qui succéda sans doute à un *castrum* gallo-romain, fut habité au Moyen-Age par les puissantes familles de Pons et de Rudel, seigneurs de Bergerac. C'est là que s'établit le comte de Derby, lorsqu'il vint assiéger Bergerac en 1345. Il appartint ensuite aux sires d'Albret. Perducat d'Albret fut un des plus farouches batailleurs du XIVe siècle. Un autre seigneur de Montcuq, Charles d'Albret, fut mis à mort par ordre de Louis XI pour avoir soutenu le comte d'Armagnac. A cette race vaillante, qui a laissé dans l'histoire un long sillage de gloire, appartient un de nos meilleurs rois, Henri IV.

La châtellenie de Montcuq, désunie de Bergerac, passa plus tard aux comtes de Foix et d'Epernon.

Ce sont eux qui la morcelèrent. Ses débris échurent, en 1704, au maréchal duc de Biron qui les céda aux châtelains de Monboucher et de Pérou.

Le château de Montcuq a joué un rôle considérable au Moyen-Age. Les assauts qu'il subit sont innombrables.

Plus rien ne reste de cette imposante forteresse détruite par un incendie à une époque incertaine.

Les derniers vestiges, au milieu desquels on découvrit quelques armes et de nombreuses monnaies royales et seigneuriales des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, ont entièrement disparu au cours du XIXe siècle.

Le tertre qu'il couronnait, appelé dans les chartes *mons cuquus*, c'est-à-dire en forme de coin, était si bien approprié aux besoins de la défense, qu'il semble que la nature elle-même l'avait destiné à supporter un château-fort. Aujourd'hui, ce coteau pointu, roide, abrupt, isolé, tel un éperon formidable engagé dans la plaine, paraît veuf de quelque énorme donjon, privé d'un attirail obligé, nécessaire ; la forteresse guerrière manque à son socle féodal ; sa page d'histoire est définitivement tournée.

La juridiction de Montcuq s'étendait encore en 1365 sur douze paroisses ; Pomport, Colombier, La Monzie, Monbazillac, Monteil, Rouffignac, Rouillac, Saint-Christophe, Saint-Laurent, Saint-Mayme et Saint-Sernin de Gabanelle. Elle fut plus tard entièrement divisée. Les paroisses de Colombier, Monbazillac, Saint-Christophe et Saint-Laurent, acquises par les sires d'Aydie-Ribérac, formèrent en 1600 la vicomté de Monbazillac ; celles de La Monzie, de Saint-Martin, du Monteil, de Saint-Laurent et de Saint-Sernin de Gabanelle, désunies à leur tour pour un membre de la famille de Gontaud, formèrent vers la même époque la baronnie de Saint-Martin ; Rouffignac élargit le domaine des seigneurs de Bridoire ; Rouillac enfin constitua une

juridiction particulière. Tant et si bien que lorsqu'en 1733 le duc de Biron vendit Montcuq par moitié aux Fontvieille de Monbouché et aux Briançon seigneurs de Pérou, ce fut une châtellenie sans château, sans fiefs et sans terres, une baronnie sans droits seigneuriaux, une justice sans juges et sans justiciables qu'il leur céda. Les deux familles ne se disputèrent pas moins, durant tout le XVIIIe siècle, à défaut de rentes et de droits féodaux, les prérogatives désuètes et le vain titre encore attachés à ce squelette couronné qu'était la baronnie de Montcuq.

Saint-Mayme. — Ancienne paroisse qui disparut en 1789. Elle avait pour patron saint Maxime, comme le prouve un titre de l'an 1340 (coll. de Clément VI) qui la désigne ainsi : *Sanctus maximus sive S. Mayme prope Montem Cucum.* L'église, détruite pendant les guerres de religion, restaurée puis ruinée par la Révolution, a conservé son sanctuaire qui date du XIe siècle ; le reste de l'édifice a été relevé en partie ; on y célèbre encore le culte. Près de cette chapelle vénérable s'élève une habitation moderne possédée par M. d'Estarac et Mme. née de Marmiesse.

Saint-André. — Ancienne chapelle près du bourg de Pomport. Il ne paraît pas qu'elle ait jamais été érigée en paroisse. La cure de Pomport jadis la desservait.

Ce sanctuaire, qui datait de très loin, a disparu depuis longtemps. Quelques terres et un vignoble près de Pomport portent encore le nom de Saint-André.

La Salagre. — Anciennement la Salagre de Saint-Mayme. Du latin *salsus ager,* terre salée. On raconte qu'aux temps des guerres anglaises, un gentilhomme de Saint-Mayme trahit la cause de son Suzerain, le sire de Bergerac, seigneur de Montcuq, et périt en marchant contre lui.

Le châtelain de Montcuq ne se jugea pas suffisamment vengé par la mort de son vassal félon ; il fit raser son manoir et ordonna que ses terres fussent recouvertes de sel. Ce n'est qu'une légende ; mais, si la tradition dit vrai, que penser du préjugé antique d'après lequel un champ semé de sel est à jamais frappé de stérilité ; car le domaine de la Salagre, possédé aujourd'hui par la famille de Saint-Exupéry, héritière des Fontvieille, est depuis longtemps un riche tapis de vignobles réputé pour sa fertilité ; ses vins font prime parmi les meilleurs crus de la région.

Sanxet. — Restauré de nos jours, le repaire noble de Sanxet, avec sa tour d'angle, ses fenêtres en croix et son corps de logis hautement toituré, représente dans sa sombre élégance, le type des gentilhommières périgourdines au XVe siècle.

La famille Grenier qui l'édifia le possède encore, aussi porte-t-elle son nom. Cette famille, que M. de Larmandie dans ses notes dit noble d'origine, est connue très anciennement en Périgord et en Agenais. Elle a formé de nombreuses branches et possédé plusieurs fiefs dont nous aurons l'occasion de parler. La chapelle de Sanxet dépendait du manoir ; elle était anciennement soumise à l'archiprêtré de Flaugeac ; et c'est à ce titre qu'elle figure dans le dénombrement des bénéfices de l'évêché de Sarlat en 1555.

Monlong ou **Montlong.** — Fief et repaire noble très ancien. Les manuscrits Gaignère à la Bibliothèque Nationale contiennent l'hommage rendu par le seigneur de « Mons longus » au roi d'Angleterre en 1273. Cette seigneurie passa au XVe siècle dans la famille Grenier dont nous venons de parler. On trouve en effet qu'en 1496 Héliot de Roffignac arrenta « à Peyre Garnier assabir, l'ostau de Monlone ».

Jusqu'à une époque relativement moderne, les Grenier de Sanxet et de Monlong ont possédé ce domaine aujourd'hui morcelé.

La Dévigne. — La maison noble de La Dévigne ou Monville, qui comprenait jadis les fiefs de Monville, Neuville et La Faurie, appartenait au XVIIe siècle à la famille de Courssou.

Pierre de Courssou, fils de Jean et de Suzanne du Pont, possédait peut-être cette seigneurie, du chef de Jeanne de Fayolles (en Saussignac) qu'il avait épousée vers 1623.

Leur fils aîné, Florent de Courssou, ne conservant que les fiefs de Neuville et de La Faurie que ses descendants ont gardé jusqu'à la Révolution, vendit la Dévigne en 1656 à Marie Couderc, veuve d'Izaac Aubié.

Plus tard, en 1711, Zacharie Sorbier, secrétaire du Roi, dont il a été question à l'article de Monbazillac, acheta cette terre et, jusqu'en 1719, s'en qualifia seigneur ; mais un procès la remit aux mains des Folquier, héritiers des Aubier qui peu après la vendirent aux Larmandie. La famille de Malet, par succession de ces derniers, a possédé La Dévigne jusqu'à nos jours. C'est à présent le marquis de Foucaud qui en est propriétaire.

Pécany. — Samuel de la Mothe, dont les ancêtres furent seigneurs de Gardonne au Moyen Age, possédait Pécany en 1656.

Peut-être, cette maison noble lui venait-elle de sa mère Marthe d'Alba de Panisseau dont la sœur avait épousé en 1627 Antoine de Courssou ?

Quoi qu'il en soit, après lui, cette seigneurie passa à son cousin et filleul Samuel de Courssou. Ce dernier, né vers 1666, servit brillamment dans les armées royales. A la suite d'une blessure, qui lui causa la perte d'un bras, il fut réformé et pensionné du Roi. Il avait épousé Suzanne de Grenier (de la famille des seigneurs de Sanxet et de Monlong). Son fils Etienne et son

petit-fils Jean-Jacques se qualifièrent successivement seigneurs de Pécany. Etienne de Courssou de Pécany, son arrière petit-fils, de son mariage avec Mlle Guestier, de Bordeaux, eut six enfants parmi lesquels : M. de Courssou de Pécany qui fut sous-préfet de Bergerac et dont la postérité subsiste ; et Daniel de Courssou, chevalier de Pécany, mort il y a peu d'années.

Le manoir de Pécany n'offre aucun intérêt architectural. Il appartient à présent à M. Seguin.

Caillavel. — (Aujourd'hui *Caillevelle*). C'est sur ce fief, qui relevait à foi et hommage des seigneurs de Montcuq, que la famille de Courssou s'établit tout d'abord.

Elle a possédé et habité, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, cette maison noble qui demeura toujours l'apanage de ses aînés.

Caillavel appartient aujourd'hui à M. Eyma. La chapelle est encore debout, elle conserve un curieux autel du XVIIIe siècle.

La Gironie. — Une branche de la famille d'Alba, qui posséda les châteaux de Monbazillac, de Panisseau et de Lespinassat, habitait au XVIIe siècle le manoir de la Gironie. Clémence d'Alba, fille de Pierre et de Clémence de Brugière, apporta par mariage ce noble repaire à Jean de Carrière de Monvert qui l'habitait encore en 1760.

La Birondie. — Vieux domaine dont le nom est célèbre dans les annales Périgourdines (la tour de la Birondie qui n'existe plus d'ailleurs était très haute, on la disait penchée). De la famille Gast, par héritage, cette propriété a passé à Mlle A. Loreilhe.

La Calevie. — Hameau isolé où se trouvent l'école et la mairie de Pomport. On y remarque de vieilles maisons. — La propriété de la Calevie ou Caillevie, désunie de Caillavel, appartenait jadis à la famille de Courssou.

COMMUNE DE PUYGUILHEM

(467 hectares, 194 habitants, 72 électeurs)

Bornée au *N.* par Thénac ; à l'*E.* par Sainte-Innocence ; au *S.* par Sainte-Eulalie d'Eymet ; à l'*O.* par Loubès-Bernac (Lot-et-Garonne).

Patron : saint Jean Baptiste. — Fête votive : le 23 juin. — Adoration : le 10 janvier. — Poste et télégraphe, Sigoulès. — Gare, Eymet (9 kil.)

Puyguilhem se dresse, à une très haute altitude, sur le ballon d'un coteau. Son origine se confond avec celle de la forteresse jadis si puissante qui porte son nom ; cette forteresse fut établie par un comte Wilhem ou Guilhem, contemporain de Charlemagne.

La châtellenie de Puyguilhem marqua, dans le haut Moyen-Age, comme une des plus importantes de la Guienne. Des démembrements successifs réduisirent de beaucoup, par la suite, sa juridiction qui, à la fin du XIVe siècle, comprenait néanmoins quatorze paroisses.

Erigée en marquisat sous Louis XIII, la terre de Puyguilhem fut encore démembrée peu avant la Révolution par M. de Larrard, qui, peu après l'avoir acquise de la maison de Lorraine, héritière des Roquelaure, revendit la presque totalité pour en acquitter le prix. Ses débris, devenus la propriété des familles de Ségur, de Gervain, de Rabar, de Chillaud et de Brugière, formèrent de nouvelles juridictions.

De nos jours, Puyguilhem est une des communes les moins peuplées du canton ; aussi, sa paroisse est-elle unie pour le culte à celle de Monbos.

L'église de Puyguilhem, très haut perchée, n'était dans le principe que la chapelle du château ; ses substructions sont fort anciennes ; elle vient d'être restaurée dans un style composite, mi-roman, mi-bysantin, type étrange mais d'ingénieuse inspiration.

Le Château. — Le château de Puyguilhem est cité parmi les rares forteresses carovingiennes, construites en pierre et devenues le siège de hautes juridictions.

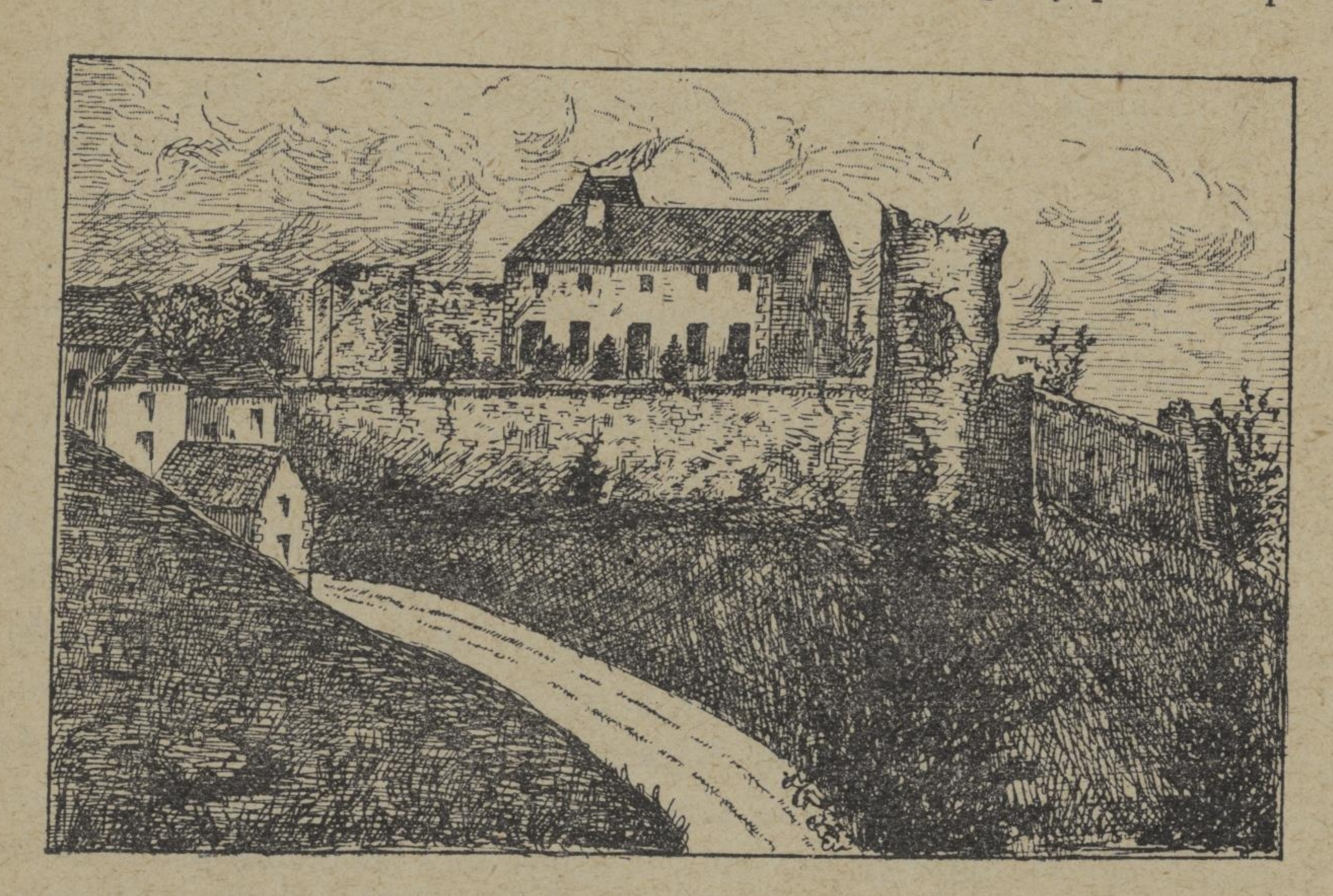
Sa construction primitive est antérieure au IXe siècle. Un troubadour célèbre y naquit, Aimery de Puyguilhem, à la fin du XIIe siècle ; il nous reste de lui quelques ballades vives et gracieuses. Un beau matin il se sentit poète ; il disait lui-même plaisamment : « Sot la veille, je me suis réveillé un homme d'esprit. »

Au siècle suivant, les seigneurs Auger de Puychagut, Grimard de Picon et Hélie de Saint-Michel possédaient par indivis Puyguilhem, qu'ils

cédèrent en 1265 au Roi d'Angleterre, à la condition que celui-ci élèverait « hors les murs du château » une bastille fortifiée. Cette convention fut l'origine du bourg de La Bastide, aujourd'hui simple hameau de la commune de Monestier, mais qui conserve encore des galeries en plein cintre et autres traces nombreuses de sa destination première.

Reconstruit à la même époque, le château de Puyguilhem joua un rôle prépondérant aux XIVe et XVe siècles.

Son histoire, liée à celle d'illustres personnages, embrasse les principaux événements de cette époque belliqueuse. Quatre sièges y prennent place



en l'espace de quelques années ; et, d'une note extraite des registres de la cour des comptes, il résulte que c'est à l'un de ces sièges que la poudre à canon fut employée en France, pour la première fois.

Les Français firent cette bouleversante innovation ; sous la conduite de Pierre de la Palu, sénéchal de Toulouse, ils bloquèrent la place occupée par les Anglais (1338), et s'en rendirent maîtres, après plusieurs mois de lutte. Pour les besoins de l'attaque, les assaillants avaient élevé, à quelques centaines de mètres de la forteresse, une motte appelée aujourd'hui le Tuquet. De cette hauteur, à l'aide de bombardes, ils lançaient dans les flancs du château d'énormes boulets de pierres taillés à la main. On retrouve encore, autour de Puyguilhem, épars dans les champs, quantité de ces troublants projectiles.

Durant toutes les guerres anglaises, Puyguilhem subit les fortunes diverses de nos armes. Le capitaine Robert King, qui le garda longtemps pour les Anglais, s'acquit une sanglante renommée en maintenant la

guerre privée dans la contrée transformée en champ de bataille perpétuel.

Après leur écrasement à Castillon (1453), les Anglais furent définitivement chassés de cette inquiétante forteresse.

Dans la liste des possesseurs de Puyguilhem figurent deux rois d'Angleterre, un neveu du Pape Clément V, deux maréchaux de France, les deux derniers ducs de Roquelaure célèbres par leurs bons mots, des princes de la maison de Lorraine, et aussi ce fameux duc de Lauzun, l'époux morganatique de la grande Mademoiselle qui, avant de ceindre la couronne ducale, fit ses débuts à la cour du Roi-Soleil, sous le titre de marquis de Puyguilhem.

Au cours des dernières guerres de Religion, le château de Puyguilhem eut encore ses aventures. Quelques parties des fortifications, qui regardent le bourg, datent de cette époque.

Louis XIII, en 1621, après la prise de Monhurt, la reddition de Sainte-Foy et de Bergerac, ordonna la démolition des hautes places-fortes de la Guienne ; Puyguilhem dès lors était perdu ; la forteresse fut démantelée et son orgueilleux donjon rasé jusqu'au sol.

Cent ans plus tard, un chef de brigands, *Camalet*, que son audace a rendu légendaire, devait trouver, dans les décombres du château, un asile sûr et inviolé. Il avait fait de la forêt voisine de Casplégat, épaisse et profonde, le théâtre de ses exploits, arrêtant et détroussant courriers et voyageurs. Hardi comme un fou, sous de faux noms de comte et de marquis, il se répandit même dans la haute société où il charmait par sa verve de fin causeur ; et, avec un tour de main de prestidigitateur, il dérobait montres, breloques et bijoux aux gentilshommes et grandes dames qui n'y voyaient que du feu. « Prendre et ne pas se faire prendre », telle était sa devise. Longtemps, il jeta l'effroi dans la contrée. Un jour, pourtant, l'astucieux bandit tomba aux mains de la justice. Arrêté et incarcéré à Bordeaux il fut roué en place publique.

. . . .

C'est en vain qu'on voudrait, aujourd'hui, faire revivre la physionomie séculaire du noble castel féodal, avec ses vastes salles qu'égayèrent parfois de leurs propos joyeux, trouvères, jongleurs et troubadours ; ses cours où se pressaient, aux jours de fête et de tournois, la noble et brillante jeunesse d'Agenais et de Périgord ; ses voûtes où résonnaient jadis les hallebardes des soldats et les éperons des chevaliers. Hautes tours donjonnées, créneaux menaçants, bastions massifs, échauguettes hardies, de tout cela ne subsiste qu'un vague et lointain souvenir.

Une maison moderne, sans caractère et sans prétention, occupe la place du vieux manoir. Seuls les remparts se sont conservés, flanqués aux angles d'énormes tours, craquelées, éventrées, et quand même fièrement

debout ; ils forment une haute terrasse d'où l'on découvre, par les jours de soleil, au-dessus des collines agenaises, la ligne bleuissante des Pyrénées. Les ruines de Puyguilhem appartiennent aujourd'hui à M. Pimouguet.

Les Cabannes. — Jehan de Raymond, sieur des Cabannes, possédait ce fief et l'habitait en 1642, époque où il fut pourvu de l'office de juge-bailli de Puyguilhem, par provisions du duc de Roquelaure.

Il eut de nombreux enfants. L'aîné, qui lui succéda dans la charge de bailli de Puyguilhem était avocat en Parlement. Il avait épousé Jeanne de Baillet, morte le 4 juillet 1728. Tous deux reposent dans l'église de Puyguilhem.

Rudelle ou Rudel. — Ancien fief qui rappelle le nom patronymique des premiers seigneurs de Bergerac.

COMMUNE DE RAZAC DE SAUSSIGNAC

(1158 hectares, 437 habitants, 194 électeurs).

Bornée au *N.* par Gardonne et Saint-Avit (Gironde) ; à l'*E.* par Saussignac ; au *S.* par Monestier ; à l'*O.* par Ligueux, Margueron et Saint-Philippe (Gironde). — A 15 kil. à l'*O.* de Sigoulès ; à 18 kil. au *S.-O.* de Bergerac. — Poste, télégraphe et gare : Gardonne, 6 kil.

Patron : saint Barthélemy. — Fête votive : le dimanche qui suit le 24 août. — Adoration : le 23 février.

Emietté sur un large sommet et drapé dans un riche manteau de vignes, Razac occupe l'emplacement d'une importante villa Gallo-Romaine rasée d'après la tradition par les Sarrazins ou Maures, au VIIIe siècle. De là serait venu le nom de cette paroisse dont le patois a conservé l'ancienne forme *Razat*.

L'antiquité de Razac ne saurait être mise en doute. De nombreuses substructions romaines l'attestent, et les noms de ses hameaux, tels que la Morigne, anciennement La Morignie (mororum ignis), — Moiron (maurus), — le Castellat (Castellum), — les Négrauds (les habitants de la Mauritanie, à cause de leur teint basané, furent souvent confondus avec les nègres), pourraient être invoqués pour appuyer la tradition.

Depuis le XIII[e] siècle et jusqu'à la fin de l'ancien régime, Razac dépendit féodalement de Saussignac. Son histoire se confond entièrement avec celle de cette juridiction. La Révolution supprima les deux paroisses pour former une municipalité dont Saussignac fut le siège.

Le Concordat rétablit le culte à Saussignac, et unit à sa cure celle de Razac qui n'obtint un desservant particulier qu'en 1845.

C'est également sous le règne de Louis-Philippe que, séparée définitivement de sa voisine, la paroisse de Razac a été érigée en commune. M. Boy fut son premier maire.

L'église est du XI[e] siècle. Plusieurs fois renversée dans la tourmente des guerres religieuses, reconstruites en 1860, elle a conservé sa forme romane et les trois lourdes absides de son archaïque chevet. On voit encore, égarés sur les murs extérieurs de ces absides, des reliefs de consoles dont les arabesques moulures accusent le XI[e] siècle.

Elle n'offre d'ailleurs aucun intérêt. Quelques vitraux de cette église sont écussonnés aux armes des du Pont du Chambon et de Gargan.

Voici la liste des desservants de Razac, depuis la Révocation de l'Edit de Nantes jusqu'à nos jours.

Bourguet (1).	1485-1502.	Desmeurs.	1846-1848.
Bosredon.	1685-1712.	Valeton.	1848-1881.
François Teyssandier (2).	1712-1755.	Vincent.	1882-1895.
Brulatour.	1755-1756.	Lajonie, curé actuel.	1895.
Rozel.	1756-1793.		

Tibeyran Dusable, vicaire jusqu'en 1792.

Parmi les habitations et domaines importants de la paroisse, citons :

Château de Bellevue. — Ancien repaire noble qui doit son nom moderne à la position dominante qu'il occupe. Construit vers 1650 sur l'ancien fief des Grands Négrauds, il relevait directement du Roi et commandait un superbe domaine dont une grande partie a été conservée. C'est un lourd bâtiment flanqué de pavillons massifs à cordons de pierres. La perte de ses toitures à tiers-point et de ses lucarnes, qui ont été remplacées par une couverture plate, a beaucoup enlevé à ce manoir de son ancien caractère.

---

(1) Par son testament (1506) l'abbé Bourguet lègue ses biens au couvent des Recollets de Sainte-Foy. Il mourut curé de Bergerac vers 1510. (*Archives de Sainte-Foy*).

(2) François Teyssandier mourut à Razac le 6 mars 1755 (âgé de 75 ans); il fut enterré dans l'église. (*Archives de Fayolles*).

Ses premiers maîtres ne sont pas connus. Sous Louis XIV on trouve les Turcaud, seigneurs de Bellevue. Les Papus leur succédèrent par voie d'hérédité et à ceux-ci les Brugière qui possédaient encore Bellevue en 1792.

Plus tard, ce domaine fut acquis par la famille Loreilhe et vendu, en 1826, à Mme Cottu de Maillard-Dascols (mon arrière-grand-mère) qui le céda peu après, par acte d'échange, à M. Lambert de Thénac.

Racheté dans le courant du XIXe siècle par la famille Loreilhe, le château de Bellevue appartient aujourd'hui à ses représentants.

Fongrenier. — Construction moderne, à Mme Fournier, née Boy, sur un ancien fief dépendant jadis du domaine de Fayolles et relevant de la baronnie de Saussignac. Il ne reste plus trace du logis primitif auquel se rattachaient d'émouvants épisodes du temps de la Réforme.

Louise de Fayolles, fille du seigneur de Fayolles et Rapevaque (en Saussignac), apporta Fongrenier par mariage à François de Luns, frère de Philippa de Luns dont Michelet et les frères Haag (1) ont fait une martyre. Mariée à Jean Le Berthon, seigneur du Graveron, près de Sainte-Foy, après avoir obtenu de ce dernier un testament (20 avril 1557) qui l'instituait héritière de la plus grande partie de sa fortune, Philippa de Luns huguenote trop ardente empêcha, malgré les prières du malade, que des prêtres l'assistassent à sa mort arrivée peu de jours après, dans des circonstances restées mystérieuses. Condamnée au feu, par arrêt du parlement de Paris, elle fut brûlée vive le 24 septembre 1557 (2).

En 1560, le Roi rendit aux héritiers de Philippa ses biens confisqués. Le manoir du Graveron (3), théâtre de ce dramatique événement, échut à son frère François de Luns qui en 1563 épousa, comme il a été dit, Louise de Fayolles et devint ainsi propriétaire de Fongrenier.

Les Lardis. — Château moderne, bâti sur l'emplacement d'un logis plus ancien, possédé au XVIIe siècle par Pierre et Nicolas Mestre qui se qualifiaient sieurs des Lardis. Ce domaine appartient depuis plusieurs générations à la famille du propriétaire actuel, M. Boy, maire de Razac.

Près des Lardis, au sommet d'un coteau où l'on relève çà et là de nom-

---

(1) La France protestante.

(2) Archives départementales du Lot-et-Garonne, B, 622. Archives de Fayolles. — Généalogie de la maison de Fayolles publiée par notre savant confrère et ami le comte Aymar d'Arlot de Saint-Saud.

(3) Le pittoresque manoir du Graveron situé près de Sainte-Foy-la-Grande, dans la commune de Pineuilh (Gironde), est parfaitement conservé avec sa tour d'escalier et sa toiture pointue. C'est le vrai type des gentilhommières de notre pays aux XVe et XVIe siècles. Il appartenait naguère à la famille de Saint-Angel.

breux vestiges gallo-romains, s'ouvre un vieux puits très profond. Il n'offre d'ailleurs rien de remarquable extérieurement, mais le bruit des pierres qu'on y jette se reproduit dit-on trois fois.

Ce curieux phénomène d'acoustique lui vaut depuis des siècles une fâcheuse réputation : la légende le dit hanté par l'esprit du mal ; aussi l'appelle-t-on le puits du diable.

Les Chabriers. — Maynement qui dépendit d'abord de Fayolles, en fut démembrée au XVII[e] siècle, appartint un instant au marquis de Souillac, baron de Gageac et fut cédé par lui à M. Fumouze de Thénac. Réunie depuis au domaine de Fayolles, cette métairie, vendue au commencement du XIX[e] siècle par M. de Masmontet de Fonpeyrine (1), appartient aujourd'hui à M[me] Marienval.

Château-Court. — A M[me] Marienval ; ancien ténement, aujourd'hui domaine dont le nom seul semble offrir quelqu'intérêt.

Les Muts. — A M. Lacosse aîné ; Vaste exploitation vinicole. Le baron de Gargan, fermier de ce domaine, y entretient à ses frais un vignoble, uniquement composé de cépages français, qui compte parmi les plus beaux du département. De même que les Chabriers, les Muts faisaient anciennement partie de la terre de Fayolles.

COMMUNE DE RIBAGNAC

(1.181 hectares, 328 habitants, 138 électeurs.)

Bornée au *N.* par Monbazillac ; à l'*E.* par Colombier et Bouniagues ; au *S.* par Sadillac ; à l'*O.* par Singleyrac et Rouffignac. — A 8 kil. à l'*E.* de Sigoulès ; à 10 kil. au *S.* de Bergerac.

Patron : saint Pierre-ès-liens, (1[er] août). — Adoration : le 20 avril.

Poste et télégraphe, Bouniagues. — Gare, Conne Saint-Cernin (7 kil).

Ribagnac offre, en plusieurs endroits, des traces non équivoques du séjour des Romains. Jadis compris dans l'archiprêtré de Bouniagues, Ribagnac avait, dès le XII[e] siècle, un prieuré conventuel qui, de même que ceux du Fleix, de Tayac, de Saint-Nazaire et de Montfaucon, dépendait de

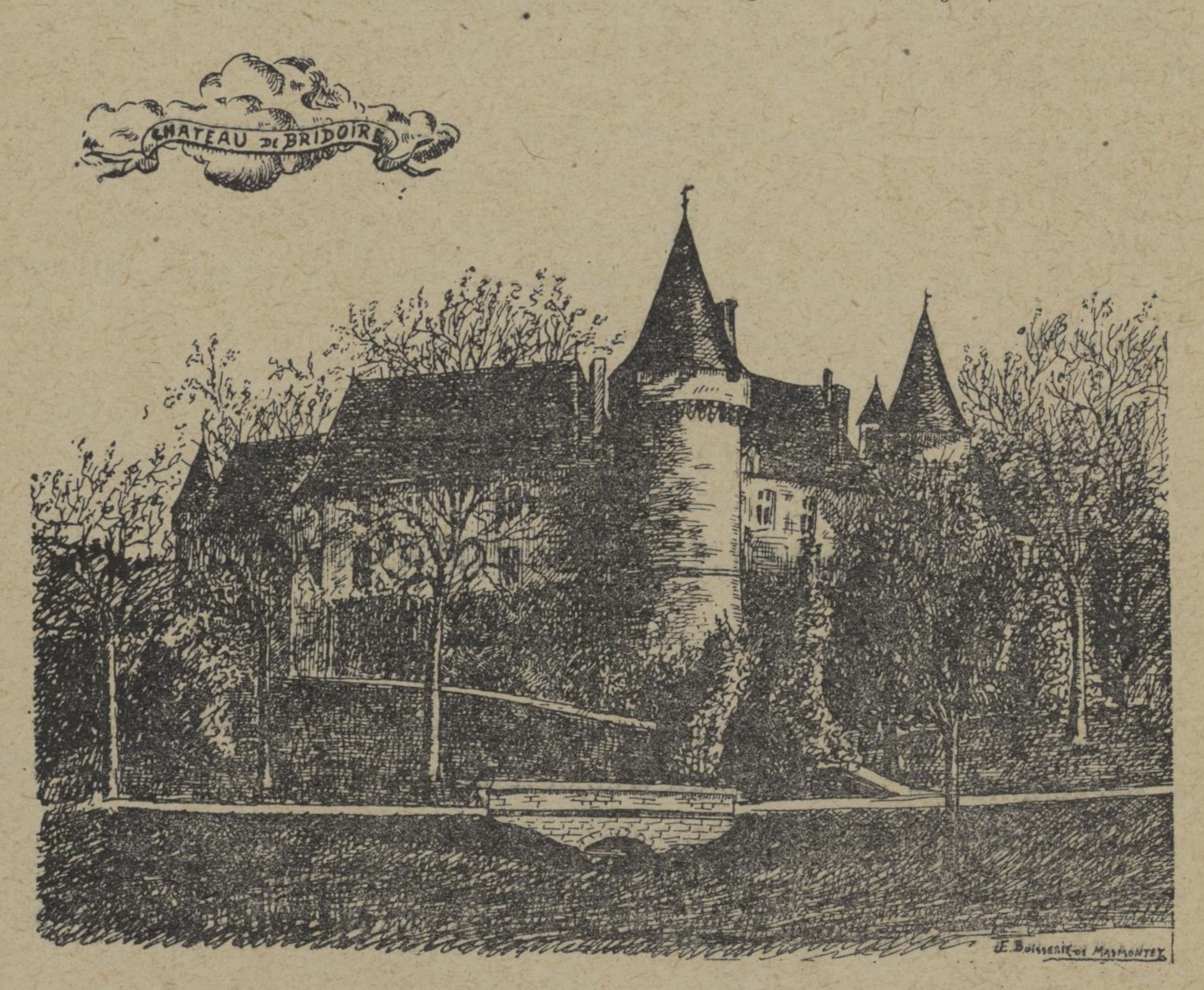
(1) Arrière grand-père de l'auteur de ce travail.

l'abbaye de Paunac soumise elle-même à Saint-Martial de Limoges. Ce monastère dût disparaître à l'époque des guerres de religion.

Féodalement, Ribagnac relevait de la juridiction de Bridoire. C'est dans le passé de ce château qu'on retrouve sa propre histoire.

Voici, depuis le règne de Louis XIII, les noms des prêtres qui ont desservi cette paroisse :

Curés de Ribagnac : Héli, 1620 ; Martin, 1625 ; Marnier, 1630 ; Laval, 1634 ; Cernolles, 1658 (inhumé dans le sanctuaire de l'église) ; Lamartinière, 1670 ; le père Martial (recollet de Sarlat), 1678 ; Flandin, 1680 (inhumé dans le sanctuaire de l'église) ; Boussuge, 1772 (il émigra en Espagne pendant la Terreur, revint curé de Ribagnac en 1809, où il mourut le 13 janvier 1828) ; Delmillac, 1829 ; Cheyrou, 1833 ; Vachez, 1840 ; Faye, 1847 ; Andret, 1848 ; Foucherand, 1849 ; Lalande 1889 ; Large, 1893 ; Pujol, curé actuel.



Château de Bridoire. — Forteresse du XIII[e] siècle, de forme irrégulière et de saisissante allure ; dressée sur l'échine d'un roc, dans un site austère, elle s'enveloppe d'une large futaie ; à ses pieds, se creusent de pittoresques vallons que sillonnent, vifs comme des gaves, de nombreux filets d'eau.

Un des plus marquants de la contrée, ce fier manoir a joué un rôle actif dans les guerres du Moyen-Age, les luttes religieuses du XVI[e] siècle et les troubles de la Fronde.

Cette co-habitation, dit le comte de Saint Saud (1) auquel nous empruntons ce curieux extrait, confirme la ruine de la branche des Fayolles de La Vidalie et des Charmals. Mais, ajoute-t-il, les filles de Jean de Fayolles ne furent pas enfermées pour inconduite dans un couvent de Cahors, comme le porte l'inventaire sommaire des Archives de la Gironde (C. 243); la pièce dit simplement qu'elles durent aller demeurer près d'un parent, en 1787, sans doute après la mort et la ruine de leur père.

Les Gendres. — Propriété ancestrale de la famille de Peyronny, originaire du Languedoc où elle est connue dès le XIIe siècle, fixée depuis plus de trois cents ans sur les frontières du Périgord et de l'Agenais.

COMMUNE DE ROUFFIGNAC

(652 hectares, 274 habitants, 126 électeurs)

Bornée au *N.* par Monbazillac ; à l'*E.* par Monbazillac et Ribagnac ; au *S.* par Flaugeac ; à l'*O.* par Pomport.

Poste Monbazillac. — Gare : Bergerac (9 kil.)

Patron : saint Clair. — Fête : 1er juin. — Adoration : 12 septembre.

Rouffignac tire son nom du vieux français Raufi ou Roffi (on prononçait Rouffie qui implique l''dée d'une grotte, d'une caverne ou d'un rocher.) La grotte de Rouffignac, riche en pendeloques prismatiques, sillonnée de filets d'eau qui çà et là bondissent en cascatelles est encore tout ce qu'offre de curieux ce remuant petit bourg.

De fondation ancienne, la paroisse avait jadis l'évêque de Sarlat pour collecteur. Son église, type roman légèrement fleuri, conserve d'intéressants vestiges de la construction primitive qu'on peut faire remonter au XIIe siècle.

Dans le principe, Rouffignac dépendait de la châtellenie de Puyguilhem.

Au XIVe siècle, cette paroisse était comprise dans la juridiction de Montcuq, châtellenie de Bergerac ; elle en fut démembrée et releva plus tard des seigneurs de Monbazillac et de Bridoire. C'est dans l'histoire de ces quatre juridictions que gisent les souvenirs, gloires et deuils, de son passé.

---

(1) Généalogie de Fayolles.

Les habitations anciennes et propriétés les plus importantes de la commune sont :

La Batisse. — Fief considérable autrefois, aujourd'hui morcelé et presque oublié.

Le Repos. — Vaste domaine possédé de nos jours par la famille Poumeau, de bourgeoisie ancienne et noblement apparentée.

Terme Blanc ; Chadière, Meydeboudie, La Robertie, Villebois. — Anciens domaines, sections de la commune aujourd'hui.

COMMUNE DE SAUSSIGNAC

(897 hectares, 446 habitants, 170 électeurs).

Bornée au *N.* par Gardonne ; à l'*E.* par Gageac ; au *S.* par Monestier ; à l'*O.* par Razac de Saussignac.

A 12 kil. au *N.-O.* de Sigoulès ; à 17 kil. au *S.-O.* de Bergerac.

Poste, télégraphe et gare : Gardonne (4 kil.).

Patron : saint Martin. — Fête votive : le 1er dimanche de septembre. — Adoration : le 14 janvier.

Comme tant d'autres vieux clochers périgourdins, c'est à une *villa* ou maison de campagne gallo-romaine, dont les vastes dépendances couvraient le pays, que Saussignac doit son origine.

Cet établissement prospérait bien avant Charlemagne, mais on ne saurait assigner une date quelconque à sa fondation, pas plus qu'à sa disparition.

Le nom de Saussignac fournirait cependant une indication, si on l'interrogeait. Ne rappelle-t-il pas la terrible invasion Sarrazine ? Ne peut-on supposer, d'après ses anciennes formes, *Salsignac Sarsignac*, qu'il se traduit étymologiquement par *Saracenorum ignis*, feu, incendie, destruction des Sarrazins (1) ?

Aux beaux jours de la chevalerie, la paroisse déjà florissante dépendait

---

(1) En se conformant aux règles connues de la formation des noms, l'étymologie à vrai dire serait toute autre. Saussignac, *Salsignacum fundum* ou *ager* signifierait : endroit des saules, saulaie, lieu ou poussent les saules ; mais il est constant que les saules ne poussent que dans les endroits bas. A Saussignac, ils ne végètent qu'artificiellement.

de la seigneurie de Bergerac, et son église appartenait à l'abbaye Sainte-Marie de Saintes. En 1286, Marguerite Rudel (une terre de Saussignac *Rudel* porte encore son nom), dame de Bergerac et vicomtesse de Turenne, donna Saussignac, avec tous droits de haute, moyenne et basse justice, à un membre de la noble famille d'Estissac qui possédait et habitait déjà le château voisin des Tours de Lenvège.

En vertu de cette donation, Saussignac prit rang parmi les juridictions de la province, vécut d'une vie propre, eut son château, ses seigneurs, ses officiers de justice, ses lois, ses coutumes et ses usages particuliers dont quelques-uns, de même que ses anciennes mesures (poignerées, journal), se sont conservés (1).

L'église primitive, détruite par les protestants aux XVI[e] siècle, ne fut reconstruite que vers 1630. C'est également à cette époque que furent réunies à la cure de Saussignac les deux paroisses de Saint-Hilaire et de Saint-Germain, dont il vient d'être parlé.

Construite en 1874, grâce au zèle infatigable de M. Cabanel, alors curé de Saussignac, l'église actuelle occupe exactement la place de celle du XVII[e] siècle, dont les fondations ont été utilisées. C'est sans contredit un des monuments religieux modernes les mieux compris du canton de Sigoulès.

Plus richement ornée que ne le sont en général les églises rurales, l'intérieur offre quelque intérêt.

Citons : une *descente de croix*, remarquable copie de Lesueur — et des vitraux modernes d'assez bonne facture, parmi lesquels une verrière donnée par la famille Bouhet. Elle surmonte le maître-autel. Le peintre y a heureusement interprété le trait de charité légendaire du patron de la paroisse, saint Martin.

Des deux côtés du chœur, sur des tables de marbre, M. l'abbé Valeton, qui a beaucoup et très heureusement ajouté à l'ornementation intérieure de son église, a eu la bonne inspiration de faire graver les noms des prêtres qui l'ont précédé à Saussignac.

Cette liste, bien qu'offrant quelques lacunes, constitue un précieux document pour la paroisse (2).

---

(1) Les coutumes ou lois féodales de Saussignac recueillies par l'abbé de Lespine sont conservées à la Bibliothèque Nationale où nous avons pu les consulter. Empreintes de l'esprit chrétien le plus pur, marquées au coin de la plus exacte justice, elles furent octroyées aux habitants de Saussignac en 1319 par « noble et puissant homme Fergand d'Estissac ; Bernard del Socol, notaire, redigea l'acte que signèrent Guilhem de Roffignac recteur et Arnaud Faure prêtre.

(2) Très incomplète jusqu'au XVIII[e] siècle, cette liste nous paraît définitive à partir de cette époque. La voici :

La cure de Saussignac a toujours joui d'une certaine prépondérance sur les autres paroisses de la contrée.

A diverses époques, Razac, Sainte-Croix, Monestier furent privés de desservants. Saussignac, siège de la juridiction, manqua rarement de prêtre, et sa proximité du château attirait plus particulièrement sur son église les dons généreux et la protection efficace des puissants châtelains de Saussignac, ses paroissiens.

Au moment où éclata la Révolution, M. Lafargue de la Boissière était curé de Saussignac. Il présida le premier conseil municipal de la commune

---

Bernard del Socol, qualifié prêtre et notaire en 1316 et 1319. Il était sans doute curé de Saint-Germain le Lepdroux ou chapelain de Lenvêge, car nous trouvons :

Guilhem de Roffignac, frère du seigneur de Gardonne, curé de Saussignac (recteur) en 1319, — et.

Arnauld Faure, prêtre en Saussignac 1319.

. . . .

. . . .

Mathurin Largeaud, prêtre et notaire 1489-1500.

. . . .

. . . .

Pey Dupuy, curé vers 1550.

. . . .

Le culte catholique, supprimé en vertu de l'Edit de Nantes, est remplacé par un consistoire protestant.

Dès lors le culte réformé se célébra dans une des salles du château. Le cimetière protestant « le commun servant ci-devant de cimetière à ceux de la R. P. R. » (1697) se trouvait à l'extrémité du bourg. Il est aujourd'hui enclavé entre le jardin de la famille Bouhet et les maisons Grandet et Fourton. Jusqu'au règne de Louis XIII, un seul autel catholique subsista dans toute la juridiction, celui de la chapelle de Fayolles. Au commencement du XVII[e] siècle, quelques prêtres desservirent passagèrement la paroisse ; ils prirent le titre de vicaires perpétuels. Enfin en 1685, après l'abjuration de Louis d'Escodéca de Boisse, seigneur de Saussignac, le titre curial fut définitivement rétabli.

Caillé, vicaire perpétuel, 1625-1639.

Alpinian Laporte, vicaire en 1639, plus tard curé jusqu'en 1697.

Vidal, curé de 1699 à 1706.

Paché, vicaire en 1706, curé de 1708 à 1712.

Ferrié, curé, 1712-1727.

De Capdeville, curé dès 1727. Il fut nommé doyen d'Uzeste en 1754.

De Thoumazeau, curé en 1755.

De Courssou de Caillavel, curé en 1762.

Casserouge, vicaire de 1762 à 1767.

Du Rival, curé, 1785.

Mac-Mahon, curé, 1785-1787.

dont les réunions avaient lieu dans l'église même ; nommé maire en 1790, il remplit concurremment, durant toute une session, deux fonctions que les événements rendaient particulièrement délicates et qui nous paraîtraient aujourd'hui difficilement compatibles.

Il adhéra sans réserve à la Constitution civile du clergé, et, sous la Terreur, livra ou laissa prendre les ornements et les vases sacrée qui, jadis, faisaient l'orgueil de son église.

Ajoutons pour réhabiliter la mémoire de ce prêtre que, quelques années plus tard, il abjura ses erreurs et rentra humblement dans le giron de l'Église. On le retrouve desservant la paroisse sous le seul nom de Lafargue en 1809.

A partir de cette triste et sanglante époque, il n'y eut plus aucune cérémonie religieuse dans la paroisse.

L'église de Saussignac, abandonnée et dévastée, ne servit plus qu'aux réunions politiques et soi-disant patriotiques des sans-culotte militants.

Cinq grandes familles ont possédé Saussignac : Les d'Estissac qui se fondirent dans les Madaillan de Lesparre, au XV[e] siècle ; les Caumont-Lauzun, successeurs de ces derniers ; les d'Escodéca, en 1615 ; enfin les Pons Saint-Maurice qui conservèrent cette terre jusqu'à la Révolution (1).

La liste des seigneurs de Saussignac de 1286 à 1789 — du petit fils de

---

Pellegrin, curé, 1787-1790.
Casaux, vicaire jusqu'en 1792.
Lafargue de la Boissière, curé 1790-1793. Il fut un instant maire de Saussignac. Le culte catholique est supprimé (1793).
François-Jalbert, desservant en 1803.
Lafargue desservant en 1809.
Labouygue, curé, 1822-1825.
Lafon, curé, 1825-1870.
Cabanel, curé, 1871-1880. Il construisit l'église actuelle de Saussignac.
Rousseau, curé, 1881-1899.
André Valeton, curé actuel, installé en août 1900.

(1) Voici la succession chronologique des seigneurs et dames de Saussignac et de Lenvêge du XIII[e] au XIX[e] siècle.

I. *Fergand d'Estissac*, chevalier... 1245 ? — 1306 ? Il avait épousé Cécile de Grignols. C'est à lui que Marguerite de Turenne donna Saussignac en 1286.

II. *Hélie-Fergand d'Estissac*, émancipé en 1287. On ignore le nom de sa femme.

III. *Hélie-Fergand, Guy et Viger d'Estissac*, frères, sont co-seigneurs de Saussignac en 1305.

IV. *Hélie-Fergand d'Estissac*, capitaine de Pineuilh en 1328. Il défend vaillamment les Tours de Lenvêge en 1345 contre les Anglais que le comte de Derby commandait.

V. *Mondot d'Estissac*, marié à Marguerite de Talleyrand en 1357.

saint Louis à Louis XVI — comprend vingt noms et finit avec Louis-Marie, marquis de Pons, lieutenant général et ambassadeur, grand-père maternel du comte du Bois de la Mothe, dont le souvenir est encore si vivant dans la contrée. A la fin du XVIIIe siècle, la terre ou juridiction de Saus-

---

VI. *Raymond-Fergand d'Estissac*, marié à Catherine de Barrière de Reilhac vers 1385.

VII. *Amaury-Fergand d'Estissac* fut gouverneur du Dauphin et sénéchal de Saintonge. Il avait épousé Marguerite d'Harcourt. En 1425 il fit alliance d'armes avec le comte de Foix.

VIII. *Jeanne d'Estissac*, mariée 1° avec Bertrand de Goth, 2° avec Lancelot de Lesparre-Madaillan.

IX. *Jean de Madaillan-Lesparre d'Estissac* (fils des précédents) prit le nom de sa mère et forma la 2e maison d'Estissac. Il fut Chambellan du duc de Guienne frère du Roi Louis XI, et épousa 1° Jeanne de La Brousse, 2° Jeanne de Vivonne. Il testa au château de Lauzun en 1482.

X. *Bertrand d'Estissac*, sénéchal d'Agenais, chambellan du Roi, lieutenant général en Guienne, maire et gouverneur de Bordeaux, marié en 1506 avec Catherine Chabot de Jarnac. Il fut le protecteur de Rabelais.

XI. *Louis d'Estissac*, panetier du Dauphin, gouverneur de La Rochelle et d'Aunis, lieutenant général en Poitou, marié 1° avec Antoinette de Daillon du Lude ; 2° avec Louise de La Béraudière, dame de l'Isle Rouet.

XII. *Charles d'Estissac*, tué en duel en 1586.

XIII. *Charlotte d'Estissac* (sœur du précédent), mariée en 1560 avec Gabriel Nompar de Caumont, comte de Lauzun. Il commença la construction du château actuel de Saussignac.

XIV. *François Nompar de Caumont, comte de Lauzun*, marié à Catherine de Gramont. Il fut père du célèbre duc de Lauzun et vendit Saussignac à :

XV. *Pierre d'Escodéca de Boisse* qui épousa Mlle de Ségur. Il acquit la terre de Saussignac et construisit le château à peu près tel qu'il est aujourd'hui. Son gendre, le marquis de Théobon, fougueux protestant, le fit assassiner en 1621, pour cause de religion.

XVI. *Louis d'Escodéca de Boisse*, mariée à Judith de la Rochefoucauld.

XVII. *Marie d'Escodéca de Boisse*, qui épousa en 1673 François de Pons-Saint-Maurice, mort en 1711. Elle mourut en 1715.

XVIII. *Louis de Pons*, baron de Saint-Maurice et de Saussignac, maître de la garde robe du duc d'Orléans, marié en 1704 avec Marie Guyonne de Rochefort-Théobon.

XIX. *Charles-Philippe, marquis de Pons*, lieutenant général des armées du Roi, marié en 1736 avec Marie-Charlotte Lallemant de Betz. Il mourut en 1771.

XX. *Louis-Marie, marquis de Pons*, conseiller d'Etat, lieutenant général et ambassadeur, marié en 1763 à Marie-Anne de Cossé-Brissac, fut le dernier seigneur effectif de Saussignac ; leur fille Marie-Félicité-Michelle Antoinette de Pons, épousa en 1780 Emmanuel-Paul-Vincent de Cahideuc, marquis du Bois de La Mothe qui, en émigration, fut aide de camp de Louis XVIII. Elle en eut un fils Vincent-Bruno, comte du Bois de La Mothe, dernier propriétaire du château de Saussignac.

signac portait le titre de baronnie. Agrandie par les acquisitions successives de ses maîtres, elle comprenait en totalité quatre paroisses : *Saussignac*, *Razac*, *Monestier* et *Sainte-Croix*, et s'étendait aussi sur quelques parties de *Gardonne* et de *Gageac*.

Dans le principe, outre Saussignac, la juridiction ne comprenait que deux paroisses : *Saint-Hilaire des Tours* qui ne fut d'abord que la chapelle seigneuriale de Lenvège et *Saint-Germain le Lepdroux* dont la fondation — comme le nom l'indique — est due à un de ces établissements chari-



tables, si nombreux dans nos campagnes au Moyen-Age, où de pieux cénobites consacraient obscurément leur vie à soigner les lépreux qu'on appelait alors communément ladres ou lédroux. Ces deux paroisses ont entièrement disparu, et de leurs églises aucun vestige n'est demeuré. Leur territoire est en entier compris dans l'actuelle commune de Saussignac.

En tant que paroisse, Saussignac existait dès le XI[e] siècle. Une bulle du pape Eugène III, citée dans la *Gallia Christiana*, l'atteste. Les revenus de son église appartenaient, comme il a été dit, à l'abbaye Sainte-Marie de Saintes.

Durant tout le Consulat et l'Empire, Saussignac n'eut que passagèrement des desservants, et ce ne fut qu'en 1822, sous la Restauration, qu'un prêtre en titre y fut régulièrement installé.

La paroisse de Razac était alors réunie à celle de Saussignac. Celles de Gageac, Rouillac, Cunèges et Thénac étaient encore vacantes ; en sorte que la moitié des catholiques du canton n'avait d'autre église que celle de Saussignac.

C'est ce qui engagea le conseil municipal à demander, en 1826, l'érection de la succursale en cure de seconde classe.

Cette demande, favorablement accueillie par le ministère des Affaires ecclésiastiques, fut accordée, par ordonnance du Roi Charles X, donnée au château des Tuileries, le 10 décembre 1822. Telle est l'origine des prérogatives qui, hier encore, jusqu'à la révocation du Concordat, faisaient de Saussignac une des paroisses privilégiées de l'arrondissement.

Château de Saussignac. — Ce château, siège de l'ancienne baronnie, occupe le centre du bourg qu'il domine de sa masse puissante.

C'est une imposante, noble, vaste, mais froide habitation seigneuriale du XVII[e] siècle. Sa construction, entreprise par le grand-père de ce fameux duc de Lauzun dont les intrigues, les élégances et les aventures encombrent le grand siècle, continuée par le capitaine de Boisse, l'un des grands hommes de guerre du temps de Louis XIII mort assassiné en 1621, ne fut jamais achevée.

Malgré son délabrement voisin de la ruine, le château de Saussignac mérite une visite. Il demanderait une description. Les sous-sol très vastes, hautement voûtés, sont surtout remarquables. On ne saurait parler de ce château sans rappeler la découverte, faite il y a vingt-cinq ans, ans du « fameux trésor de Saussignac ». Cette trouvaille qui n'enrichit personne avait pourtant une valeur considérable. Elle comprenait les bijoux de la dernière châtelaine de Saussignac, cachés par son mari et ignorés de son fils, le comte du Bois de La Mothe, qui soutint à leur sujet un long procès.

L'aventure est trop moderne pour que nous nous y arrêtions davantage.

Les tours de Lenvêge. — Construite vers 1250, cette forteresse fut possédée d'abord par les Roquefort, seigneurs de Bridoire. Elle passa plus tard aux d'Estissac, et suivit le sort de leur juridiction de Saussignac dont elle fut longtemps le siège.

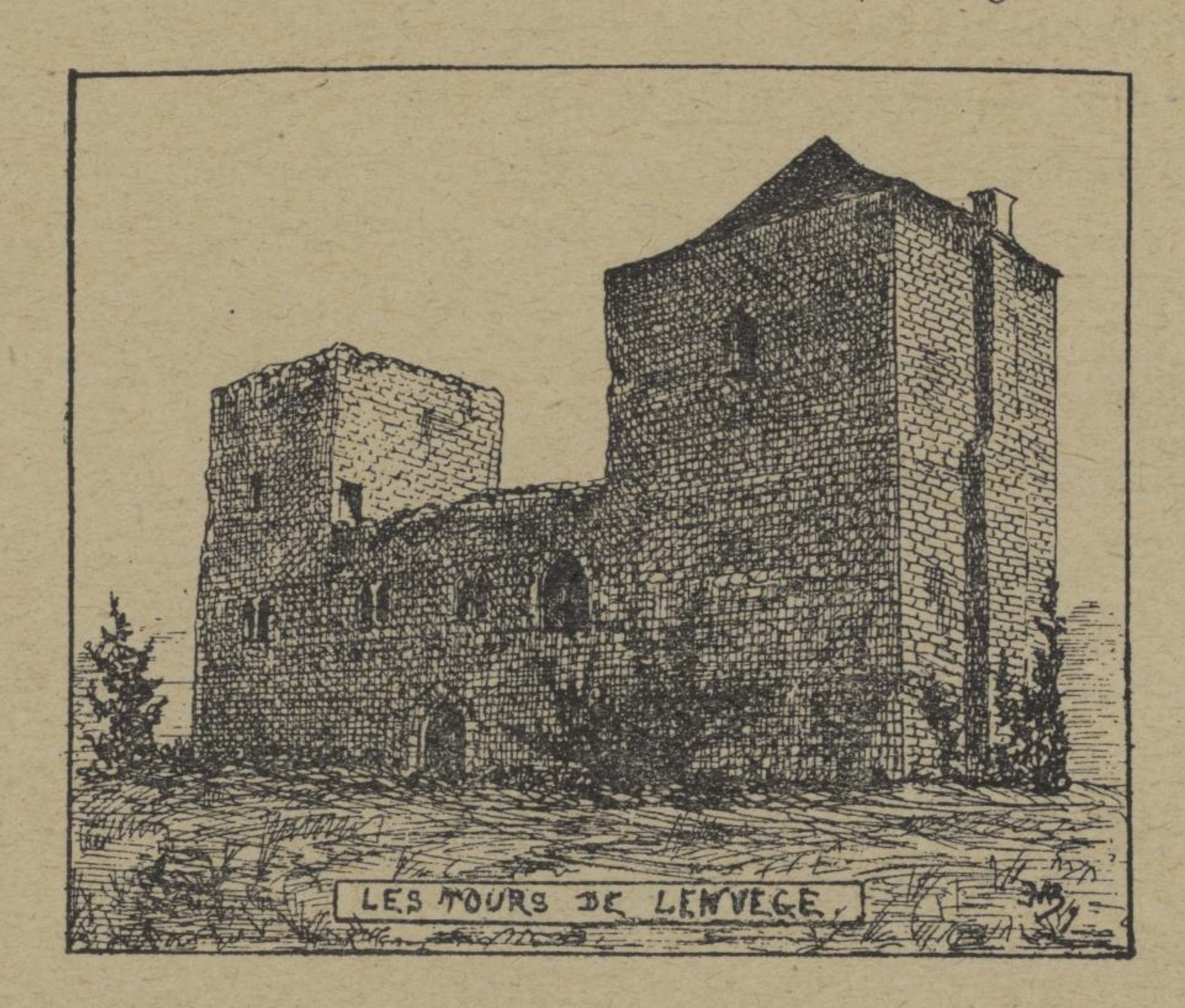
Elle évoque le souvenir de Derby et de Duguesclin qui combattirent sous ses murailles, de Rabelais qu'elle abrita souvent, de Brantôme qui aima une « belle et honneste » dame de Saussignac ; et de Montaigne qui dédia à cette même châtelaine un des plus beaux chapitres de ses « Essais » (1).

---

(1) Louise de La Béraudière, épouse de Louis d'Estissac, baron de Saussignac, a laissé dans l'histoire un long renom de galanterie et de beauté. Elle était cousine

Un drame de désespoir, dont le troublant souvenir plane encore sur la contrée, se joua, paraît-il, au XIVe siècle, dans ce sombre manoir.

La forteresse, soudainement attaquée, fut prise d'assaut, malgré une héroïque défense. Dans la place, se trouvaient plusieurs jeunes femmes, sans doute les demoiselles d'Estissac ; affolées, craignant les pires ou-



trages, et préférant l'honneur à la vie, elles jetèrent, dans un puits desséché et servant de cachette, leurs bijoux, colliers et parures sur de larges coussins, et, s'y précipitèrent elle-mêmes. Le puits bientôt découvert par les nouveaux maîtres de la place, fut inexorablement comblé. Une mort atroce descendit sur ces frêles créatures.

Les tours de Lenvêge, ruinées par le temps, respectées jusqu'ici par les hommes, présentent un remarquable modèle des habitations féodales au temps de saint Louis.

Château de Fayolles. — Ancien repaire noble, indépendant de Saussignac et relevant directement du Roi. Jehan de Fayolles, beau-frère du seigneur de Saussignac, l'édifia vers 1400 sur les ruines d'une antique forteresse, appelée Mounède ou Rapevaque, que le comte de Derby avait prise et rasée en 1345.

---

de Brantôme. Catherine de Médicis l'avait enregimenté dans « l'escadron volant » de ses demoiselles d'honneur ; comme elle était dame et seigneuresse de l'Isle Rouet, on l'avait surnommée à la cour la *Belle rouée*. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père d'Henri IV, fut sinon le premier du moins le plus favorisé de ses adorateurs. En 1580, quinze ans après la mort de son premier mari, elle épousa Robert de Combaut, seigneur d'Arcis-sur-Aube, chambellan et maître d'hôtel du Roi.

Des Fayolles il passa successivement aux du Bois de la Grèze et d'Abzac. Cédé par ces derniers aux Vidal, il a appartenu depuis, successoralement, aux de Lajonie, Bacalan, Pauvert de La Chapelle et Masmontet. Les derniers représentants de la branche aînée de cette famille le possèdent encore. Sur l'ancienne porte d'entrée, au-dessus du blason écartelé de Vivonne et de Fayolles, se voit un panonceau protecteur, aux armes du comte de Foix (XVe siècle) avec cette énigmatique devise ou cri d'armes : TAT A TAT, TAT A TAT, TAT A TAT.



La chapelle de Fayolles, rendue au culte depuis quelques années, fut élevée en vertu d'un bref du pape Léon X. Incendiée par les protestants au XVIe siècle, elle fut rebâtie par Alexandre du Bois de La Grèze et grevée d'un obit en faveur de l'église de Saussignac, à la charge par le curé de cette paroisse d'y dire quelques messes chaque année. La première République abattit l'autel et naturellement s'empara du capital qui assurait la perpétuité de cette pieuse fondation.

Puchère ou Pouchéry (1). — C'était la plus ancienne forteresse de Saussignac. Elle s'élevait sur une motte factice (d'où son nom PUCH, élévation) aujourd'hui couverte de bois, à quelques centaines de mètres, à l'ouest, du bourg actuel. Ses matériaux furent employés, au XVIIe siècle, à la construction du château de Saussignac.

---

(1) Une maison puissante à l'époque féodale portait ce nom. Eteinte depuis des siècles, la famille de Puchery a donné au Périgord un de ses sénéchaux.

Ses débris même ont disparu, mais ses fossés, taillés dans le roc vif, marquent la place qu'occupait ce château, et l'épaisseur de ses murailles, que le sol couvre à peine, dit son importance passée.

Froissard nous apprend dans ses Chroniques que la tour Pouchéry, qu'il appelle Prondaire, fut prise et rasée par le comte de Derby en 1345 et que les quarante hommes d'armes, qui la gardaient, périrent sous ses ruines.

Caches. — On appelle ainsi dans le pays des excavations souterraines, creusées dans le roc à une époque incertaine.

Elles servirent, dit-on, de refuge aux Albigeois aux XII[e] et XIII[e] siècles. On en compte deux à Saussignac : la première s'ouvre dans le bois de Fayolles ; la seconde a été découverte il y a une vingtaine d'années sur la propriété de M Charrette.

La Mongie. — Cette terre fut anoblie, le 19 juillet 1482 par Jean de Madaillan d'Estissac, en faveur d'Hélie de Bideran, capitaine du château de Saussignac, sous l'hommage d'une paire de gants blancs. La famille de Bideran n'a cessé de posséder cette terre qu'à la Révolution. Il ne reste plus rien de ce repaire. Son nom n'éveille même aucun souvenir. En revanche, une terre de Fayolles que le cadastre appelle Viderante nous rappelle qu'elle faisait partie jadis du fief de La Mongie, domaine des Bideran.

Les Bideran, dont nous avons il y a quelques années publié la généalogie, en collaboration avec le comte de Saint-Saud, ont fait figure en Périgord ; ils furent puissants à Saussignac. Durant près d'un siècle, les d'Estissac leur confièrent la garde et la capitainerie de Saussignac et des autres forteresses qu'ils possédaient.

La Roque. — Fief et vaste domaine, aujourd'hui morcelé, qui appartenait en toute propriété aux seigneurs de Saussignac.

Rigaud. — (Aujourd'hui Ribaud). Fief compris dans la seigneurie de Fayolles et relevant directement du Roi. Le 20 mai 1767, Marguerite de Pauvert, veuve de Mathieu Vidal, seigneur de Fayolles, vendit cette terre au comte de Pons. Une partie de ce fief portait le nom de Vigne du Roi Jean, sans doute parce qu'il devait à ce prince son inféodation. Il fait toujours partie du domaine de Fayolles.

Les Reclauds (plus anciennement, **Reclaud de Pomport**). — Ce nom, dérivé du latin *Reclusus*, date du moyen-âge. A cette époque de foi vive, d'ardents chrétiens se vouaient volontairement aux plus dures austérités et sous des voûtes profondes juraient d'enterrer leur vie et d'occuper leurs longues heures à prier Dieu. C'était une bénédiction pour un endroit d'avoir un

reclus. La paroisse de Saussignac nourrissait le sien, et ce fut longtemps pour elle un sujet d'orgueil.

Le manoir des Reclauds date du XVIIe siècle. Possédé anciennement par la famille du Bourdieu ; (Jean du Bourdieu et Marguerite de Saintours sa femme l'habitaient en 1768) ; plus tard les Lafargue de Grangeneuve auxquels appartient l'un des Girondins, le conventionnel Grangeneuve, acquirent ce manoir. Leurs descendants l'ont cédé il y a peu d'années au propriétaire actuel M. Barry.

Les Pradets, à Mme Feyrit. — Habitation moderne à deux pavillons mansardés, bâtie sur un ancien maynement qui faisait encore partie de Fayolles au XVIIIe siècle.

La Prade, à M. Truchasson. — Construction moderne, avec pavillons sur un tènement qui dépendait jadis de Fayolles. Il fut distrait de ce domaine en même temps que Laqueyssie, en 1740, en faveur de la famille d'Abzac, qui posséda longtemps ces deux propriétés. Laqueyssie appartient aujourd'hui à Mme de Goyon née Bouchereau.

Rudel, à M. Bruzac. — Nous avons dit que ce nom rappelait celui des premiers sires de Bergerac. Le domaine n'existe plus, mais de l'antique habitation quelques débris subsistent. Dans les caves on a retrouvé un autel où se célébrait le divin sacrifice, sous la première république ; jours terribles que les catholiques semblent destinés à revoir.

COMMUNE DE THÉNAC

(1107 hectares, 301 habitants, 140 électeurs.)

Bornée au *N.* par Monestier ; à l'*E.* par Sigoulès et Monbos ; au *S.* par Puyguilhem ; à l'*O.* par Monestier.

Poste et télégraphe : Sigoulès, 8 kil. — Gare : Gardonne, 12 k.

Patron : saint Martin. — Fête locale : le 11 novembre. — Adoration : le 18 mai.

Le bourg de Thénac, nid d'aigle très haut bâti, est un des plus anciens du canton. On trouve au Moyen-Age : Athenaco, Athenac, Atenag ; son nom ne viendrait-il pas du latin *athenæum* ou du grec *athênaion*, temple dédié à Minerve ?

Au commencement du XIIe siècle, en 1109, un prieuré y fut fondé. Ce

monastère prospéra longtemps ; plusieurs seigneurs et dames de Puyguilhem le dotèrent ou lui firent en mourant des legs importants.

En 1621, église et monastère furent détruits par le zèle iconoclaste des réformés.

L'église se releva sous Louis XIV. Posée sur le rebord d'un capricieux rocher aux pieds duquel s'effondre, à quelque cent mètres de profondeur, un cirque élégant de verdure, restaurée naguère avec goût dans le style primitif romano-bysantin, elle est ornée d'une flèche neuve et miroitante qui de loin, fixe l'attention du touriste sur cette bourgade frontière du Périgord. L'intérieur offre, comme principal ornement, l'autel et sa balustrade délicatement sculptés par M. l'abbé Soulier, ancien desservant de la paroisse, aujourd'hui curé du Fleix.

Sous l'église et la maison d'école rayonnent de profonds souterrains, vrais labyrinthes, antiques caches qui communiquent au château.

Château de Thénac. — Élevé sur les ruines du prieuré, ce manoir offre extérieurement peu d'intérêt ; mais on remarque, à l'intérieur, une belle salle voûtée. Peut-être eut-il des droits plus étendus à l'origine, mais tout au moins depuis le XVI[e] siècle, ce fief était tributaire de Puyguilhem.

Jean de Lambert, seigneur de Fontenilles, conseiller, secrétaire du Roi, possédait et habitait le château de Thénac par voie héréditaire en 1786. Son fils le céda en 1828 contre échange du château de Bellevue (paroisse de Razac) à M[me] Cottu de Maillard d'Ascols, arrière grand-mère de l'auteur de ce travail.

Possédé ensuite par divers, le château de Thénac fut acquis en 1846 par le comte Maurice-Henri de Solère à la famille duquel il appartient toujours.

Château de Panisseau. De nombreuses familles ont possédé ce manoir dont la fondation est lointaine.

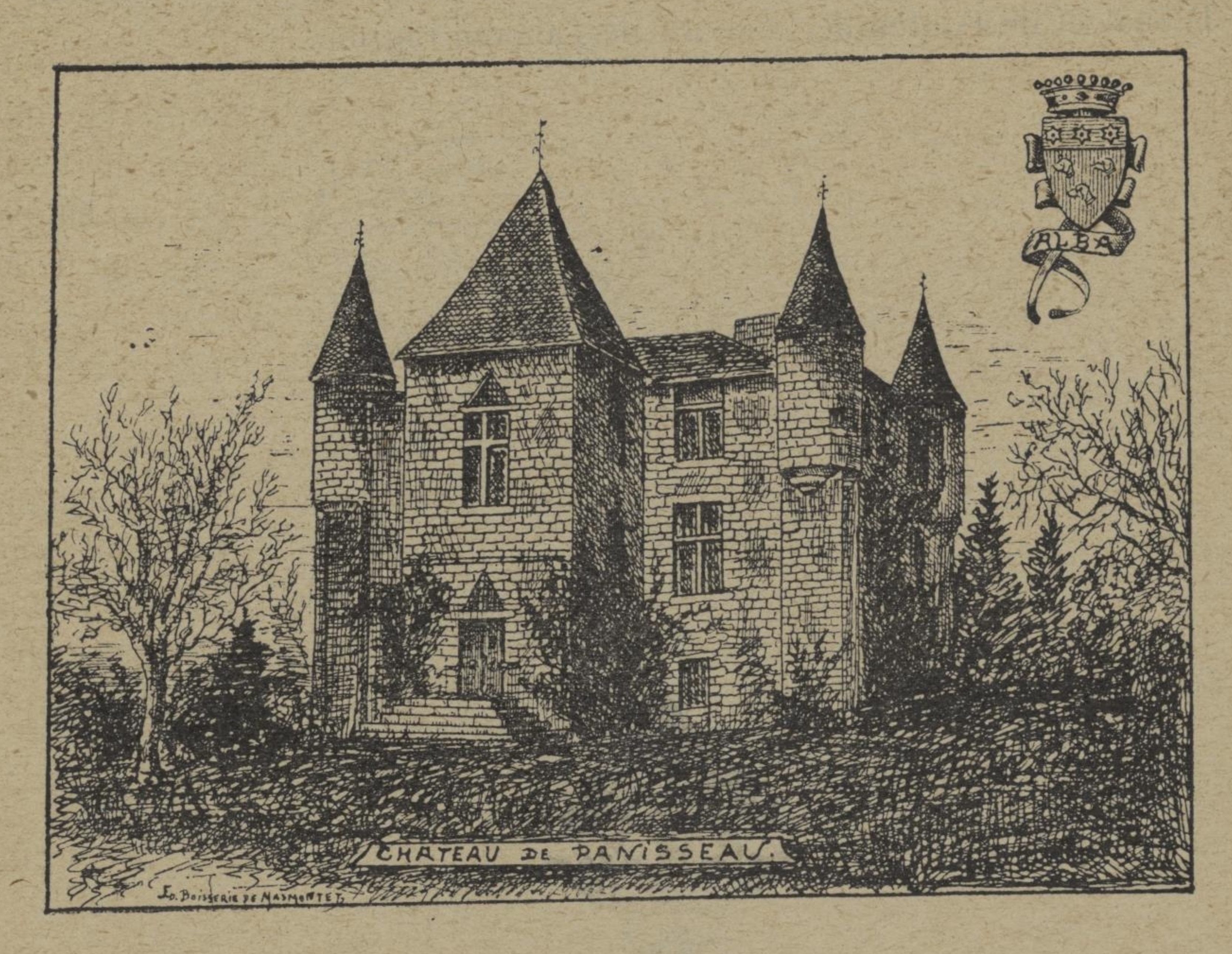
Une race, depuis longtemps éteinte et qui portait son nom, l'occupa pendant plusieurs siècles. Elle a laissé peu de traces.

En 1287 on voit figurer, dans un acte, Grimard de Panissaud ; et, cent ans après, Bertrand de Panissaud rend hommage pour son fief au prince de Galles, dans « la grande salle du château de Bergerac ». Une alliance apporta cette gentilhommière dans la famille de Luziers ; plus tard, les d'Alba en héritèrent.

L'un d'eux s'illustra dans les armes au cours des guerres de religion. Il est souvent parlé de lui, dans nos chroniques, sous le nom de capitaine Panissaud.

En 1637, Henrie d'Alba, dame de Panissaud, épousa Bernard de La Mothe ; leur fille apporta dans la maison de Rochefort-Théobon ce noble repaire qui échut peu après à la famille de Laur.

Joseph de Laur, colonel des cuirassiers du Roi, criblé de blessures reçues au service de Louis XIV, mourut à Panisseau en 1729 ; sa petite-fille Madeleine de Laur, marquise de Gontaud, y mourut également en 1778, laissant pour héritière Madeleine de Gontaud dont le mari Jean-Baptiste de Brugière fut le dernier seigneur effectif de Panisseau.



La famille de Chanaud, par héritage de ce dernier, possédait encore il y a peu d'années, ce manoir dont les dépendances forment aujourd'hui une des plus importantes propriétés du canton de Sigoulès.

Les Jacqueteaux. — Cet ancien domaine, qualifié mainement dans les terriers féodaux, ne jouissait jadis d'aucun droit seigneurial. Dès le règne de Louis XIV, il était possédé par la famille Prioreau des Jacqueteaux, d'origine bourgeoise, mais qui obtint la nobilité aux derniers jours du XVIIIe siècle.

Daniel Prioreau, sieur des Jacqueteaux, était procureur du Roi au siège sénéchal de Bergerac en 1673. En 1781, François de Prioreau, son petit-fils, fit donation des Jacqueteaux à Guilhaume de Prioreau, lieutenant-colonel de cavalerie, qualifié, dans les actes notariés que nous avons sous les yeux, prévôt général de la maréchaussée des chasses du Roi, chevalier de Saint-Louis, maître d'hôtel et porte-arquebuse du comte d'Artois (depuis Charles X). Précédemment, il avait été gouverneur des pages du Dauphin (Louis XVI). La proprieté des Jacqueteaux, dont l'habitation toute moderne

et dépourvue de caractère n'offre aucune trace du passé, appartient aujourd'hui à M. Roux.

Fontenille. — Fief possédé jusqu'au XIXe siècle par la famille Lambert ou de Lambert, branche un peu déchue d'une chevaleresque maison mais dont les membres toutefois se qualifiaient encore écuyers, seigneurs de Thénaç et de Fontenille, à la fin de l'ancien régime.



que le touriste ; car, à défaut d'unité et de style, sa position sur un verdoyant promontoire qui surplombe la Dordogne offre un pittoresque décor.

Dans la paroisse s'élevaient jadis de nombreuses gentilhommières. Si l'on excepte le domaine de Gardonne, ancienne dépendance du château et dont l'habitation reconstruite au commencement du dernier siècle par le commandant La Régnère appartient aujourd'hui au comte Boudet, maire de Gardonne, aucune ne s'est conservée, et c'est à peine si de furtifs souvenirs s'attachent encore à leurs noms. Voici les terres nobles que les titres nous révèlent.

La Poncie. – Antique fief, relevant d'une maison noble du même nom, sise, à Bergerac, sur un emplacement occupé de nos jours par les jardins de la communauté du Sauveur, et dont relevait également le château de la Poncie (canton de Villamblard). Ces divers biens appartenaient, en 1457, à Amaury de Bideran. Ils furent plus tard désunis, et la Poncie de Gardonne passa au XVII[e] siècle dans la famille de Papus de Bellevue, qui l'apporta par alliance dans la maison de Brugière. Cette dernière en était encore possessionnée au moment de la Révolution.

Le fief de la Poncie de Gardonne s'étendait dans les paroisses et châtellenies de Gardonne, Montcuq, La Monzie, Saussignac, Sainte-Foy-la-Grande, Prigonrieux, Saint-Victor de La Force et Saint-Pierre d'Eyraud. Il était de mouvance royale et le péage du sel sur la Dordogne en dépendait. Le manoir principal est depuis longtemps détruit ; on ignore même son emplacement.

Monteton. — Le 22 décembre 1465, est-il dit dans les archives du château de Fayolles, Jean d'Estissac, seigneur de Saussignac, donna à noble Hélie de Bideran « son serviteur et écuyer » une terre appelée Monteton située dans la paroisse de Gardonne ; et, le 19 juillet 1482, il anoblit en sa faveur cette même terre « sous l'hommage d'une paire de gants blancs ».

Monteton cessa, au XVI[e] siècle, d'appartenir aux Bideran. Les Roffignac, seigneurs de Gardonne, en firent l'acquisition et transmirent, avec Gardonne, cette seigneurie à leurs successeurs les Larmandie et les Lostanges Saint-Alvère.

La Sablière. — Les Bideran, au XVIII[e] siècle, se qualifiaient sieurs de La Sablière.

Les Andrieux, Gaspard, Brayac. — Fiefs possédés, au XVIII[e] siècle, par la famille de Brugière.

évêque de Périgueux, au prieuré Saint-Sylvain de la Mongie (aujourd'hui La Monzie Saint-Martin) dépendant lui-même de l'abbaye Sainte-Marie de Saintes.

Cette église, qui depuis la Révolution tombait en ruine, a été reconstruite, au XIXe siècle, par les soins et grâce au concours généreux de la famille de Monicourt.

Parmi ses desservants citons :

P. Bailhès.	1729-1746
Meyrignac, vicaire, puis curé.	1738-1752
François Bailhès.	1752-1773
J.-B. Issartier du Bousquet.	1783-1789

Féodalement, Coutures, depuis le haut Moyen-Age, faisait partie de la juridiction de Puyguilhem.

Lors du démembrement de ce marquisat, par acte du 31 juillet 1777, messire Pierre-Charles de Gervain, habitant le château des Vigiers (même commune), acquit, pour la somme de 24.580 livres, cette paroisse avec la haute, moyenne et basse justice.

La Révolution, treize ans plus tard, lui enleva tous ses droits sur Coutures dont il fut le dernier seigneur.

PAROISSE DE LENVILLE. — Il est fait mention de cette ancienne paroisse dans le « Gallia Christiana », à la date de 1053. Elle avait pour patron saint Martin, et son église était dotée de précieuses et saintes reliques que l'on venait de très loin vénérer.

Elle fut détruite par les protestants en 1621.

Aujourd'hui, seule, une croix près d'un vieux cimetière marque la place qu'elle occupait. On y va prier processionnellement chaque année.

Du bourg, jadis important, ne reste plus le moindre vestige. Il commença à être abandonné, lorsque, sur le territoire de sa paroisse, on construisit la Bastide.

PAROISSE DE LA BASTIDE. — Comme son nom l'indique, ce fut une bastille ou ville close qui donna naissance à cette paroisse. Sa genèse nous est connue. En 1265, la forteresse et sirerie de Puyguilhem était possédée en commun par Hugues de Puychagut, Grimard de Picon et Hélie de Saint-Michel ; ils la concédèrent au roi d'Angleterre à la condition que celui-ci construirait une bastille fortifiée « hors les murs du château », mais dans l'étendue de la juridiction. Cet engagement fut tenu et bientôt, sur l'antique paroisse de Lenville, on vit s'élever une cité.

Bâtie sur le modèle de Sainte-Foy, d'Eymet, de Beaumont et de Monpazier,

Les Anglais s'en emparèrent à plusieurs reprises; les protestants le gardèrent quelques années; Monluc en fit le siège en 1568 et le détruisit presqu'en entier. Si l'on en croit certains échos du temps, de nobles victimes, restées fidèles à leur foi, disparurent à cette époque, dans un drame plein de sang, dont le vague mais terrifiant souvenir reste encore attaché aux hautes murailles du donjon.

Relevé sous Henri IV, Bridoire fut encore assiégé et demantelé par ordre du duc d'Epernon en 1649.

Des restaurations modernes, conduites avec goût et savoir, lui ont rendu sa primitive physionomie.

Il est assez difficile de dresser la liste des seigneurs de Bridoire, cette châtellenie ayant été presque toujours divisée. Durant les XIII[e] et XIV[e] siècles, divers membres des familles de Maurillac et d'Aubeterre se qualifiaient simultanément seigneurs de Bridoire. Aux siècles suivants, cette terre passa dans les maisons de Fayolles (en Saussignac), de Chaumont, du Bois, de Pardaillan-Gondrin et de Bonsol. En 1773, le marquis de Bazillac céda les droits qu'il possédait sur Bridoire à Jean-Jacques, marquis de Souillac. C'est la fille de ce dernier qui, par son mariage avec le grand-père du propriétaire actuel, apporta ce noble repaire dans la maison de Foucauld-Lardimalie.

Les Charmals et la Peyre. — La famille de Fayolles, qui durant quelques années posséda Bridoire, conservait encore au XVIII[e] siècle ces deux fiefs demembrés de la châtellenie de Bridoire et qui en relevaient féodalement « sous l'hommage d'une paire de gants blancs à chaque mutation de seigneur ou de vassal ».

Le dernier de ce nom qui ait possédé les Charmals fut Jean de Fayolles seigneur de Mons né en 1710, marié en 1737 avec sa cousine Marie-Françoise de Fayolles de Saint-Sernin, fille du seigneur de Puyredon et de Madeleine de Buade.

« Ce Jean de Fayolles eut de graves dissentiments avec Ricard Duchartron,
« qui dut implorer la protection de la justice en novembre 1719. En 1777 il
« porta une plainte contre Pierre et François Desplait qui avaient acheté le
« domaine de La Vidalie où ils co-habitaient avec le plaignant. Certain
« jour ceux-ci auraient « ouvert comme de force et à grand bruit une
« porte de communication des appartements, et étoient entrés en bri-
« gands, armés de barres et de broches de fer dans la chambre où estoit
« l'épouse et la famille du plaignant ; ils saisirent rudement par les bras
« une de ses filles, ils rossèrent un valet, et donnèrent un coup de broche
« dans le pied d'une servante qui étoient accourus au secours de leurs
« maîtresses. »